

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA MVILA

COMMUNE D'EBOLOWA 1^{ER}



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

MVILA DIVISION

EBOLOWA 1 COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux



Réalisé par : Jeunesse Rural Active (JEURAC)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



Juin 2022

TABLE DES MATIERES

PRÉFACE	3
RESUMÉ EXÉCUTIF	5
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS	8
LISTE DES TABLEAUX	9
LISTE DES FIGURES	13
LISTE DES PHOTOS	Erreur ! Signet non défini.
INTRODUCTION GÉNÉRALE	14
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE	17
(i) Taille et répartition de l'échantillon	17
(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages	18
(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage	18
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE D'EBOWA 1 ^{ER}	19
II.1 Présentation de la commune	19
II.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles	32
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES	36
L'enquête a permis de relever les principaux résultats décrits par les tableaux et/ou graphiques ci-après.	36
III.1 Description de la population enquêtée	36
III.2 Approvisionnement en eau potable	37
III.3 Services de santé	49
III.4 Services de l'éducation	55
III.5 Fourniture des services communaux	62
CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE	69
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements	69
IV.1- Synthèse des problèmes rencontrés dans tous les secteurs et solutions envisagées	69
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard	72
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	85
ANNEXES	90
Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport	90
Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements	103

PRÉFACE

Le Cameroun au cours de ces dernières années, a fait des efforts considérables pour s'arrimer aux objectifs de développement durable (ODD), après les objectifs du développement pour le millénaire (OMD). Aussi, la plupart des politiques de développement, comme dans d'autres pays, aussi bien développés qu'en voie de développement ont épousé les grandes lignes de ces cadrages. C'est dans cet optique, que le gouvernement camerounais a élaboré un ensemble de stratégies de développement, visant à l'amélioration des conditions de vie des populations .celles-ci se matérialisent par plusieurs documents à savoir : tout d'abord le DSRP (document stratégique pour la réduction de la pauvreté), ensuite le DSCE (document stratégique pour la croissance et l'emploi) la SND30 (stratégie nationale de développement horizon 2030) et enfin la vision 2035. Chacun venant apporter des améliorations sur le plan stratégique et opérationnel, pour l'atteinte de meilleurs résultats.

Pour concrétiser toutes les actions contenues dans ces différents documents, le Président de la république, S.E. PAUL BIYA, a fait le choix de la décentralisation comme levier d'un développement harmonieux, donc les bases avaient été jalonnées par le processus de démocratisation initié dans les années 90. Comme vous le savez, chers amis lecteurs, depuis le 24 décembre 2019, le processus de décentralisation a connu une avancée considérable, matérialisée par la loi portant *code générale des collectivités territoriales décentralisées*. Et la mise en œuvre des régions en 2020 vient donc comme la sérise sur le gâteau.

Fondamentalement, la décentralisation correspond au transfert des compétences et des ressources des organes centraux vers les collectivités territoriales décentralisées, ce qui permet de rapprocher le pouvoir des populations. Egalement, elle permet d'éviter les structures hiérarchiques et la domination, donnant aux citoyens le sentiment d'un plus grand contrôle, et permet plus d'ouvertures pour de nouvelles idées. Autrement dit, elle permet un développement partitif, mettant le citoyen au centre de l'amélioration de son propre bien-être.

Chers lecteurs, au cours de ces dernières années, nous avons menés plusieurs actions, allant dans le sens d'un véritable construit participatif dans notre Commune. Nous avons réalisé ensemble, des ouvrages pouvant apporter, tant bien que mal, des solutions ou des débuts de solution à nos problèmes quotidiens. Nous avons fait du chemin. Le chemin est encore long certainement, mais comme dit un adage, « *le vent n'est favorable qu'à celui qui sait où il va* ». Il était donc temps de s'arrêter un peu, pour évaluer notre position et se fixer un nouveau cap.

Cette évaluation dont je fais allusion s'inscrit dans le cadre du contrôle citoyen de l'action public, un outil

mis en œuvre par notre partenaire de longue date, le PNDP. Cette opération qui vient de se dérouler avec succès dans notre Commune, a permis de recueillir un ensemble d'information, dont les principales sont concentrées dans ce rapport. Globalement, il s'est agi d'évaluer la perception des citoyens sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux dans notre Commune en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

En même temps que les résultats de cette enquête nous renseignent sur l'état de lieu dans ces secteurs au sein de notre commune, et interpellent la Commune en tant qu'institution par rapport à ses devoirs, ses attributions, ses fonctions, et ses compétences. Le plan d'action qui en découle nous interpelle tous ; vous dans votre engagement, en tant que citoyen et nous en tant que porteur de l'action publique et acteur local de notre développement, afin que nous portions tous plus haut, chacun à son niveau le flambeau de la décentralisation dans notre Commune.

Par ces mots, j'exhorte toutes les forces vives de la Commune d'Ebolowa 1^{er}, enfant, jeunes, adulte, etc. à lire ce rapport, à s'en approprier, et que le plan d'action élaboré conjointement avec les différentes instances de dialogue au niveau communale, vous serve de principe directeur pour la manifestation de votre engagement citoyen

L'exécutif est honoré de pouvoir user d'un outil objectif d'évaluation de son action vis-à-vis de ses populations qui va à terme lui permettre de mieux servir ces hommes et femmes qui constituent sa population. Nos remerciements une fois de plus à l'endroit des initiateurs et des acteurs de toute la chaîne du projet. vivement que le service publique soit différent au terme de cette étude. Pour que la commune d'Ebolowa 1^{er} en ressorte plus forte et ses populations encore plus satisfaites, afin que vive la Commune d'Ebolowa 1^{er}, Vive le département de la Mvila et vive le Cameroun.

LE MAIRE

RESUMÉ EXÉCUTIF

Le Projet Scorecard a pour objectif d'accompagner la Commune dans la mise en œuvre d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique. La méthodologie adoptée ici a consisté à administrer un questionnaire auprès d'un échantillon de 318 ménages tirés au sein de la Commune par l'Institut National de la Statistique dans les secteurs de l'hydraulique, la santé, l'éducation ainsi que sur la prestation de services communaux de base.

La population enquêtée est subdivisée en deux zones : urbaine et rurale. Dans la zone urbaine, les chefs de ménage représente 61,5% des personnes enquêtés contre 50% pour la zone rurale ; 9% sont constitués des conjoint(e)s du chef de ménage ; seulement 4,8% en zone rurale et 2,1% en zone urbaine des personnes enquêtés n'ont aucun lien avec le chef de ménage, contre 0,4 domestiques. Ainsi la majorité des enquêtés sont des répondant idoines maîtrisant la situation de leur ménage.

Du point de vue de l'hydraulique, 79,8% des ménages enquêtés ont accès à l'eau toute l'année. Ils s'approvisionnent à diverses sources dont : les puits avec pompe (34,4%), les puits protégés (8,8%), les forages avec PMH (26,1%), les source/rivière (69,6) et les adductions d'eau potable (3,6%). Parmi les répondants, 49,5% consomment de l'eau issue des sources d'approvisionnements non améliorées, tandis que 72,5 % des ménages s'estiment non satisfaits de la qualité du service d'accès à l'eau potable dans le territoire communal.

En ce qui concerne la santé, 67,9% des répondants affirment que leurs problèmes de santé sont résolus dans le territoire communal. Ils jugent à 62% que les coûts de la consultation sont raisonnable et l'accueil de bonne qualité au sein des formations sanitaires. Les formations sanitaires les plus proches sont les centres de santé intégrés publics (44,9%), les hôpitaux/centres médicaux d'arrondissement (30,4%) et les centres de santé privés (13,8%). Parmi les ménages rencontrés, 48,8% ne sont pas satisfaits de la qualité de service de santé dans la Commune. À 71,7%, ils justifient leur insatisfaction par l'éloignement des formations sanitaire.

En matière d'éducation, les ménages estiment que ce service est offert de la manière suivante: maternel (88,6%) ; primaire (90,4%) ; secondaire 71,2% ; professionnel (08,8%). Les distances parcourues sont relativement courtes pour les écoles maternelles (51,9%) et primaires (60,7%) et plus longues, pour l'enseignement secondaire selon 73% des répondants. L'accès à tous ces cycles d'enseignement est systématiquement payant. Si 38,2% des répondants jugent raisonnables les frais exigibles pour l'enseignement primaire, ils sont par contre estimés élevés pour 82,3% au niveau maternel, pour 72,1% au

niveau secondaire et pour 92,2% au niveau professionnel. Dans l'ensemble, les ménages d'Ebolowa 1er sont satisfaits des services de l'éducation, à l'exception du primaire où 50% ne sont pas satisfaits principalement à cause de l'insuffisance du personnel enseignant.

La Commune de Ebolowa 1er pourvoie à l'ensemble des services communaux. Cependant, seul 7,2% des ménages affirment avoir sollicité les informations à la Mairie. 18,1% de nos répondants ont demandé les services d'état-civil. 72% estiment avoir été bien accueillis. Parmi ces usagers 38,9% ont pu obtenir les documents d'état-civil sollicités en un jour. Mais dans l'ensemble, 64,8% des répondants ne sont pas satisfaits de la qualité des services communaux. 93,6% estiment que l'action municipale n'est pas visible et 67,4% affirment ne pas participer à la gestion des affaires de la Commune.

En vue d'améliorer le niveau de satisfaction des citoyens, les recommandations suivantes ont été formulées par les ménages rencontrés :

Secteur hydraulique

- Construction des points d'eau supplémentaires ;
- Amélioration de la gestion des points d'eau existants ;
- Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants ;
- Remise en service des points d'eau en panne.

Secteur santé

- Affectation d'un personnel qualifié et compétent supplémentaire ;
- Amélioration de l'approvisionnement des pharmacies en médicaments ;
- Création de nouvelles formations sanitaires ;
- L'équipement des formations sanitaires.

Secteur éducation

- Faciliter l'accès des ménages éloignés aux établissements scolaires ;
- Augmentation du nombre de salles de classe pour couvrir les cycles complets dans tous les cycles d'enseignement ;
- Affectation du personnel enseignant en nombre suffisant ;
- Réduction des coûts relatifs à la scolarisation;

- Amélioration de l'équipement des établissements scolaires.

Services communaux

- Amélioration de l'implication des populations dans la prise des décisions ;
- Élaboration d'un plan de communication sur les actions de la Commune ;
- Amélioration de l'accessibilité des services communaux ;
- Amélioration de la redevabilité dans la gestion des affaires de la Commune.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

APEE :	Association des Parents d'Élèves et Enseignants
CMA :	Centre Médical d'Arrondissement
COGES :	Comité de Gestion
COSA :	Comité de Santé
CTD :	Collectivité Territoriale Décentralisée
CVC :	Comité de Veille Citoyenne
EC-ECAM4 :	Enquête Complémentaire à la 4 ^{ème} Enquête Camerounaise auprès des Ménages
ELECAM :	Elections Cameroon
INS :	Institut National de la Statistique
JEURAC :	Jeunesse Rurale Active
MINATD :	Ministère de l'Administration Territorial et de la Décentralisation
MINEDUB :	Ministère de l'Éducation de Base
MINESEC :	Ministère des Enseignements Secondaires
OSC :	Organisation de la Société Civile
PCD :	Plan Communal de Développement
PNDP :	Programme National de Développement Participatif
PTF :	Partenaire Technique Financier
ZD :	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Bilan de la collecte des données dans la commune d'Ebolowa 1er **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 2.1: Etat des lieux des points d'eau dans la commune Erreur ! Signet non défini.

Tableau 2.2: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune... Erreur ! Signet non défini.

Tableau 2.3: Etat des lieux des services de l'éducation Erreur ! Signet non défini.

Tableau 2.4: Inventaire des services communaux..... Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.1: Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.2: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge..... Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.3: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.4: Utilisation d'une source d'eau publique Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.5: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée..... Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.6: Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages..... Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.7: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.8: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.9: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.10: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGE Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.11: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source..... Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.12: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.13: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin Erreur !

Tableau 3.14: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.15: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.16: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.17: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence..	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.18: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.19: Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.20: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.21: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.22: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.23: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.24: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.25: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ;	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.26: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.27: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.28: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire	

public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public..... Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.29: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidenceErreur ! Signet non défini.

Tableau 3.30: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.31: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.32: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence..... Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.33: Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence..... Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.34: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement..... Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.35: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction..... Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.36: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ; Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.37: Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ; Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.38: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du serviceErreur ! Signet non défini.

Tableau 3.39: Proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal..... Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.40: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal..... Erreur ! Signet non défini.

Tableau 3.41: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la communeErreur ! Signet non défini.

Tableau 3. 42: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfactionErreur ! Signet non défini.

Tableau 3.43: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale Erreur ! Signet non défini.

Tableau 4.1: PLAN D' ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS Erreur ! Signet non défini.

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1: Carte de la localisation de la commune d'Ebolowa 1^{er}</i>	<i>27</i>
--	-----------

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La constitution de 1996 consacre le Cameroun comme un état unitaire décentralisé. Cette décentralisation vise à octroyer plus d'autonomie et une meilleure gestion des besoins des communautés locales à la base.

Les textes de 2004 tancent les grandes lignes d'orientation de la décentralisation et la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 vient consolider les acquis tout en ouvrant de nouvelles portes aux collectivités décentralisées par l'élargissement de la dévolution de leurs compétences. Il en résulte donc que les collectivités territoriales décentralisées sont désormais les acteurs incontournables du développement local.

Le Transfert des compétences et des ressources, vise effectivement à autonomiser et à capaciter les CTD pour la réussite de leur mission principale à savoir : l'amélioration des conditions de vie des populations locales, en apportant les solutions adéquates à leurs problèmes.

S'il est important d'apporter des solutions aux problèmes et besoins des populations par la réalisation des projets et autres actions de développement, il n'en demeure pas moins utile d'arrimer les solutions aux attentes réelles de ces populations pour permettre en effet à l'action publique mise en branle par les CTD, d'atteindre non seulement l'objectif visé mais aussi et surtout d'apporter une réelle satisfaction aux bénéficiaires finaux.

Pour mieux répondre à cet idéal et dans le souci de s'arrimer aux standards internationaux en matière de gouvernance, notamment à travers la Déclaration de Paris qui consacre, entre autres, les principes de redevabilité et de participation citoyenne aux politiques publiques, le Cameroun a entrepris des réformes en matière de finances publiques dont l'instrument le plus populaire est l'adoption de la budgétisation par programme (budget programme) dont les bases sont jetées par la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 qui organise les conditions du nouveau régime financier au Cameroun.

Les collectivités territoriales décentralisées au premier rang desquelles la Communes, apparaissent comme le creuset de l'expression de la démocratie. Elle s'efforce, à travers divers outils et mécanisme (budget participatif, PCD, etc.), d'implémenter les principes fondamentaux de la démocratie moderne, et partant, la participation citoyenne à tous les niveaux du processus d'élaboration des politiques publiques locales. C'est ainsi que le citoyen est appelé à s'impliquer dans la vie de sa Commune afin d'être à la fois à la base des initiatives locales de développement et au bout de la chaîne comme bénéficiaire final. Le contrôle citoyen de l'action publique apparaît alors comme un outil essentiel à cette fin.

En outre, l'action de l'Etat vers ses populations, dans ses différentes composantes parlant de développement local, est diversement appréciée. L'existence de multiples acteurs plus ou moins proches de l'appareil gouvernemental contribue à créer une certaine confusion dans l'esprit des citoyens. Si pour les uns tout va généralement bien, pour d'autres tout va mal. On est ici dans la guerre des extrêmes où l'on doit faire un choix complexe : être avec ou contre cette action et partant ses organes ou démembrements. Ses représentants ne sont pas en reste car en effet, leur travail passant également au crible de la critique.

Pourtant une vision plus objective permet effectivement d'avoir une appréciation des actions de l'Etat à leur juste valeur. Pour y parvenir il est important voire indispensable d'impliquer le bénéficiaire final : le citoyen lui-même. Sur l'angle de cet acteur de premier ordre souvent laissé de côté, on est véritablement dans une approche inclusive, où le citoyen apporte son point de vue et son appréciation des actions menées en sa faveur, par l'Etat et ses démembrements au niveau local.

Cet approche a le double mérite de permettre non seulement à l'Etat d'évaluer objectivement l'atteinte de ses objectifs de développement mais aussi et surtout d'intéresser le citoyen dans le cadre du suivi et du contrôle actif de l'action de l'Etat dans son milieu de vie, contribuant ainsi à sa manière à l'atteinte des résultats escomptés.

Le contrôle citoyen de l'action publique initié dans le cadre du ScoreCard, est une solution pour une approche de développement intégral du citoyen qui par la même circonstance devient un acteur déterminant qui apporte sa contribution pour son mieux être et pour une meilleure utilisation des ressources de l'Etat par l'efficacité de ses actions. Une approche participative où les différentes parties prenantes de la base au sommet se mettent résolument ensemble pour avancer, chacun jouant un rôle d'acteur et non d'observateur (passif) et où la voix des uns et des autres est effectivement prise en compte.

C'est ainsi que le Programme National de Développement Participatif (PNDP), instrument mis en place par le Gouvernement du Cameroun pour promouvoir une meilleure participation des communautés et des citoyens à l'action des collectivités territoriales décentralisées (CTD), en collaboration avec les Communes et grâce à l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS) a impulsé le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) ou « **Citizen Reporting Cards** » dit Projet Scorecard.

La municipalité d'Ebolowa 1^{er} compte s'inscrire dans cette logique pour effectivement toucher du doigt le ressenti de ses actions, par ses populations aussi bien en zone rurale qu'urbaine. Le résultat de cette étude permettra en effet soit de se remettre en question soit de continuer dans la même lancée en fonction des cas. De toute évidence une enquête de cette nature contribuera à améliorer les actions multiples déjà mise en œuvre depuis des années par cette municipalité, pour de meilleurs résultats.

Le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) peut s'entendre comme toute action initiée par les citoyens (individuellement ou à travers les organisations de la société civile), permettant en effet d'apprécier la pertinence des projets et des moyens qui y sont affectés ; de contrôler l'action publique ou d'obliger les décideurs publics à rendre compte aux bénéficiaires de leur action.

Il est important de noter qu'après une phase pilote dans 10 Communes, ce projet est mis à l'échelle dans 160 autres Communes dans l'ensemble du territoire national en 2017 et les résultats obtenus ont permis à ce qu'une deuxième phase puisse voir le jour, étant donné la pertinence de l'enquête. À cet effet, l'Organisation de la Société Civile (OSC) dénommée Jeunesse Rurale Active (JEURAC), a été retenue pour conduire ce processus dans la Commune d'Ebolowa 1^{er}

La mission de la JEURAC a consisté à mettre en place les équipes opérationnelles en collaboration avec la Commune concernée chaque fois que cela a été possible. C'est ainsi que deux (02) enquêteurs et un Superviseur communal ont été retenus après un processus de formation et de sélection pour mener à bien cette mission. Sous la coordination scientifique de l'INS, la collecte des données à travers l'ensemble du territoire communal s'est faite du 01 au 09 juin 2022, auprès d'un échantillon de 320 ménages tirés par les experts de l'INS.

Le présent rapport restitue les résultats de cette collecte des données auprès des ménages de la Commune d'Ebolowa 1^{er}. Il se décline en quatre (04) chapitres. Le chapitre I traite de la synthèse méthodologique de l'enquête. Au chapitre II, l'on présente l'offre publique et contrôle citoyen de l'action publique dans la commune d'Ebolowa 1^{er}. Le chapitre III expose les principaux constats relevés dans les secteurs cibles. Au chapitre IV enfin, nous proposons une esquisse de plan d'action pour la mise en place d'un dispositif de contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune d'Ebolowa 1^{er}.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 44 quartiers/villages de la commune d'Ebolowa 1^{er}. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 318 ménages dans la Commune d'Ebolowa 1^{er}.

Cette enquête s'appuie sur 20 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 23 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h . Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces

biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

L'OSC JEURAC, a été sélectionnée pour le lot1 en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune d'Ebolowa 1^{er}. L'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et

l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 1^{er} au 10 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1.1 : Bilan de la collecte des données dans la commune d'Ebolowa 1^{er}

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1-	2612	MBANGA ELEVEUR	14	2	0	0	
2-	2613	MBANGA	16	0	0	0	
3-	2614	MBANGA	16	0	0	0	
4-	2615	JOHN HORLD	16	0	0	0	
5-	2616	MEKALATE	16	0	0	0	
6-	2617	NEW-BELL	16	0	0	0	
7-	2618	ABANG	16	0	0	0	
8-	2619	NGALANE	16	0	0	0	
9-	2620	OYENGA	16	0	0	0	
10-	2621	EBOLOWA SI1	16	0	0	0	
11-	2622	EBOLOWA SI1	16	0	0	0	
12-	2623	EBOLOWA SI1	16	0	0	0	
13-	2624	EBOLOWA SI2	16	0	0	0	
14-	2625	NYANGONG	16	0	0	0	
15-	2626	MEYO VILLE	16	0	0	0	
16-	2627	AZEM	16	0	0	0	

17-	2628	AZEM LYCEE	16	0	0	0	
18-	2629	MEKA'A 1	16	0	0	0	
19-	2630	ZINGUI	16	0	0	0	
20-	2631	MONENLAM	16	0	0	0	
Total			318	02	0	0	

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de JEURAC, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE D'ÉBOLOWA 1^{ER}

II.1 Présentation de la commune

La Commune d'arrondissement d'Ébolowa 1er est née à la suite du décret présidentiel n° 2007/117 du 24 avril 2007. Elle couvre une superficie de 510 Km²

Elle est située dans le département de la Mvila, Région du Sud du Cameroun dont elle est le siège des institutions. Elle est aussi une partie intégrante de la communauté urbaine d'Ébolowa. Elle est limitrophe à trois Communes de son département à savoir : au Nord, les Communes d'Efoulam et Biwong Bane ; au Nord-Ouest, la Commune d'Efoulam ; à l'Est, au Sud et au Sud-Ouest, la Commune d'Arrondissement d'Ébolowa II.

Depuis sa création, la Commune d'arrondissement d'Ébolowa 1er n'a connu qu'un seul Maire en la personne de M. BITOUMOU Joël Emmanuel.

II.1.1 Situation administrative et historique

Ébolowa, l'actuel chef-lieu de la Région du Sud, est l'aboutissement du mouvement migratoire des peuple Bulu venu d'horizons diverses. Plusieurs versions de l'histoire de la ville expliquent l'origine de son nom :

la 1^{ère} explique qu'à l'origine, l'histoire de la ville révèle qu'elle fut connue sous le nom de kama ; cependant à la suite d'une partie de chasse réalisée par le sieur Zanga Mba (fils de la tribu Essawo), elle changea de dénomination et prit l'appellation de « Nkol Ebolowo'o » pour signifier « la colline du chimpanzé pourri », car ils avaient trouvé au sommet de la montagne, un chimpanzé en état de putréfaction. Par la suite, le Dr Adolph Clément Good, le tout premier missionnaire presbytérien, arriva dans la banlieue et fût accueilli par Mvondo Ntimban, chef de la famille Yendjock et habitant du village Mimbandong. Le missionnaire blanc passa une bonne partie de sa vie à Nkol Ebolowo'o et œuvra avec le soutien de son ami Mvondo Ntimban pour le bien être des habitants. Au moment de retourner dans son pays natal, le Dr Adolph Clément Good remis à Mvondo une boîte blanche, laquelle contenait un message destiné à son successeur. Le nouveau missionnaire arriva, s'installa et poursuivit les œuvres que lui avait confié son prédécesseur. C'est ainsi qu'il

construisit des écoles, des hôpitaux, des tentes, etc. Ébolowa devint alors une station missionnaire.

Pour la seconde version, il ressort que l'histoire de la ville d'Ebolowa part du nom "Ebolowo'o" qui est le nom donné par les "Yendjôk" au cadavre de la grande féticheuse "Essakoe" pour éviter une guerre tribale avec leurs voisins "Essakoe" avec lesquels ils étaient régulièrement en conflit. Donc il n'a jamais été question d'un chimpanzé pourri mais d'une Essakoe pourrie. Ceci vient donc démentir cette déclaration selon laquelle un homme est allé à la chasse sur la colline et a découvert un chimpanzé pourri. En effet lors de l'arrivée des allemands dans cette localité, ils interrogent les chefs sur le nom de la localité. Ceux-ci déclarent que le nom de la ville c'est KAMA. Les allemands trouvèrent ce nom pas représentatif. Ils décidèrent donc de le changer. Lors des échanges, ils étaient face à une colline. Les allemands demandent donc le nom de la colline ils répondent "Nkol Ebolewo'o". les allemands ont pris "Ebolewo'o". Ebolowo'o se transforme en Ebolowa avec les allemands qui éprouvaient d'énormes difficultés à prononcer ce nom d'où la dénomination Ebolowa.

La Commune d'Ebolowa 1^{er} est créée en 2007, elle fait suite à de multiples réformes qui sont le fruit de l'évolution juridique de la forme d'organisation des collectivités territoriales décentralisées au Cameroun :

- La toute première Commune d'Ebolowa est dénommée "Commune mixte d'Ebolowa". Elle est créée par arrêté n° 3420 du 10 décembre 1947 portant promulgation de la loi du 18 novembre 1947 réorganisant le régime municipal au Cameroun.

- La deuxième, est dénommée "Commune de plein exercice" (de 1958 à 1987). Elle est créée par décret présidentiel, ayant pour magistrat municipal, l'ancien Ministre Charles Assalé.

- La troisième est dénommée "Commune urbaine d'Ébolowa" (de 1987 à 1996) ; avec pour exécutif communal, M. Samuel Enam Mba'a.

- La quatrième et la dernière, fût appelé Commune urbaine à régime spécial d'Ébolowa (de 1996 à 2007) sous le règne de M. Joseph Blaise Abolo Abolo.

Cette dernière sera éclatée en 2007 par le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 conduisant à la création de deux Communes d'Arrondissement. Ce faisant, Ébolowa se subdivise en deux Communes à savoir :

La Commune d'Ébolowa 1er, avec pour chef-lieu Ébolowa-Si, Département de la Mvila. Son ressort territorial couvre l'Arrondissement d'Ébolowa 1er.

La Commune d'Ébolowa 2ème avec pour chef-lieu Angalé, Département de la Mvila. Son ressort territorial couvre l'Arrondissement d'Ébolowa 2ème.

Ces deux Communes sont rattachées à la Communauté urbaine d'Ébolowa.

II.1.2 Situation démographique

La population de cette municipalité est Selon les données issues du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2005, elle est estimée à 40 538 habitants. Avec un taux d'accroissement annuel de 2,6% cette population serait à environ 58 456 habitant en 2022.

Le tableau suivant dénombre 29 089 habitants en milieu urbain, soit un pourcentage total de 71,6 %, et de 11 449 habitants du milieu rural, représentant un taux de 28,4 % du total.

Tableau 1: Répartition Population de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1 (2005)¹

	2005	Pourcentage
Pop. Totale	40 538	100.0 %
Pop. Urbaine	29 089	71.6 %
Pop. Rurale	11 449	28.4 %

Selon le compte administratif 2017, La Commune d'Ébolowa 1er compte 50 000 habitants, pour une superficie d'environ de 510km² ; et est en majorité peuplée par les Bulu qui eux-mêmes sont constitués de trois groupements qui sont :

- Le groupement MEKOTO-JAMAN I ;
- Le groupement NGOTO I et

¹ Sources: INS et RGPH (2005)

➤ Le groupement SONKOTT-MINKAN

Les autres groupes ethniques de la Commune sont : les Fong, Bane, Banen, Bassa, les ressortissants du Grand Nord, de L'EST et de l'Ouest du Cameroun. Cette population est répartie sur 49 quartiers et/ou villages dont 14 en zone urbaine et 35 en zone rurale.

Tableau 2: Présentation de la population d'Ebolowa 1^{er} par tranche d'âge²

Population Totale	Enfants	%	Jeunes	%	vieillards	%
50000	27200	54,4	20550	40,7	2500	5

II.1.3 Situation géographique

a) Climat

De type équatorial, le climat de la région du Sud se caractérise par quatre saisons, dont deux pluvieuses : Mars-Juin (petite saison de pluies) et Septembre-Novembre (grande saison de pluies) ; et deux sèches : Novembre-Février (grande saison sèche) et Juillet-Août (petite saison sèche). Toutefois, l'on note des perturbations de ces saisons depuis quelques années à cause de l'influence du Changement Climatique.

Les températures varient trop peu en dehors de celles de la frange maritime de la région (150 km environ) où la circulation de l'air dans les basses couches de l'atlantique tropical s'organise autour de deux centres d'actions permanentes :

- Le Centre de hautes pressions des Açores dans l'atlantique Nord ;
- le Centre de hautes pressions de Saint Hellène dans l'atlantique Sud.

Ces deux centres de hautes pressions déterminent des systèmes anti-cycloniques dont les flux dominant le domaine maritime et dont le lieu de convergence est appelé équateur météorologique.

Les températures de la région sont également influencées par l'écosystème forestier, notamment de la grande réserve du Dja qui occupe une superficie d'environ 100 km² dans cette région.

En général, on peut distinguer deux régions climatiques dans la Région du Sud :

- le climat équatorial maritime : en zone côtière comprenant les stations de Kribi et Campo, où les pluies sont abondantes, plus de 2500 mm par an ;
- le climat forestier du Sud : ce dernier englobe la zone de Lolodorf et les départements, Dja et Lobo de la Vallée du Ntem de la Mvila à laquelle

² Sources données CA1er

appartient la Commune d'arrondissement d'Ébolowa 1er.

La Commune d'Arrondissement d'Ébolowa I est soumise à un climat équatorial de type guinéen à quatre saisons. On distingue deux saisons de pluies (une petite entre mars et juin et une grande entre septembre et novembre) séparées par une petite saison sèche (de juillet à août), tandis que la grande saison sèche s'étend de décembre à février. Ce climat est globalement influencé par la circulation des masses d'air atmosphérique ; il en va de même des principaux paramètres climatiques conditionnant le régime des écoulements : les précipitations, l'insolation, la température, l'humidité relative, l'évapotranspiration et les vents (direction, vitesse).

Pour ce qui est des précipitations, D'après Olivry (1986), la moyenne interannuelle des précipitations dans la Région du Sud Cameroun, à laquelle appartient la Commune d'Arrondissement d'Ébolowa 1er a été de 1750 mm au cours de la période de 1950 à 1977. La moyenne mobile sur 10 ans calculée pour les pluies annuelles dans cette région de 1940 à 2000 (Sighomnou, 2004) indique que, après deux décennies de précipitations excédentaires en 1950 et 1960, une période déficitaire s'est installée dès la fin des années 1960 et continue jusqu'au début des années 2000. Au cours de cette période qui dure depuis plus de trente ans, chaque décennie est cependant marquée par quelques années moyennes à humides. La valeur annuelle correspondant aux dix dernières années ne fluctue pas de façon significative d'une année à l'autre. La pluviométrie annuelle sur la période de 1995 à 2005 à Nsimi a été comparée à celle observée à la station météorologique de Sangmélima située à 40 km au SSE de Nsimi. Cette comparaison indique que la moyenne interannuelle de la pluie à Nsimi (1636 mm) est beaucoup plus proche de celle de Sangmélima (1668 mm).

D'une façon générale, on observe que la pluviosité augmente en se décalant vers la façade océanique ; ainsi, au cours de la période 1937-1976, la pluviométrie moyenne annuelle passe de 1479 mm pour Akonolinga à 1638 mm pour Mbalmayo et à 2694 mm pour Edea (Olivry, 1986).

La valeur moyenne annuelle de l'insolation se situe entre 1500 et 1750 heures (Suchel 1987). Les températures de l'air sont élevées et varient peu pendant toute l'année. La valeur moyenne des températures est de 23,5°C d'après Olivry (1986). Les plus fortes températures sont observées généralement à la fin de la grande saison sèche (février – mars), et les plus faibles pendant la petite saison sèche (juillet – août). L'humidité relative de l'air est en moyenne de 84%. Ces températures élevées et cette forte humidité induisent une importante évapotranspiration qui est responsable de l'essentiel du déficit d'écoulement. La valeur interannuelle de l'évapotranspiration potentielle (ETP) calculée par la formule de Turc varie peu avec la latitude. Dans l'ensemble, l'évapotranspiration représente près de 70% des précipitations. La vapeur d'eau qu'elle génère maintient en permanence de l'air humide.

Les vents, généralement dirigés vers le Sud-Ouest (Mousson), ont de faibles vitesses, n'excédant que rarement 10 km/h à cause du couvert végétal développé. Les vents les plus forts sont observés vers le début de la petite saison de pluies en mars, ou vers la fin de la grande saison de pluies en novembre. Exceptionnellement, on observe la présence de la brume sèche (poussière atmosphérique) constituée à 95% de silice en provenance du Sahara et des bassins côtiers voisins (Suchel, 1987). L'humidité permanente observée résulte de l'obstacle qu'oppose la forêt sempervirente aux advections d'air sec d'origine saharienne. Elle empêche tout réchauffement excessif, rejette des dépressions thermiques et participe ainsi à l'élaboration de masse d'air fraîche dite équatoriale. Ces dernières facilitent des ascendances et des pluies en toute saison (Leroux, 1980 ; Sighomnou, 2004).

b) Sol

Les sols de l'arrondissement d'Ébolowa 1er s'arriment à La structure géologique de la Région du Sud Cameroun³, principalement dominée par un socle cristallophyllien composé d'unités lithologiques regroupées sous la domination générale de "complexe du Ntem". Ce complexe est constitué des formations précambriennes inférieures laissant apparaître des roches cristallophylliennes (gneiss à pyroxène, pyroxénites, pyroxeno-amphilites et grenue galbres) et des roches métamorphiques dont les principales se composent de schistes, micaschistes et gneiss.

Les autres formations géologiques sont constituées par des séries créatrices (conglomérats, calcaires, schistes et marnes) dans le bassin de Campo, d'une superficie de 45 km².

Sur le plan pédologique, les sols ferralitiques occupent la majeure partie du territoire de la Région. On distingue :

- Les sols ferralitiques jaunes sur roches sédimentaires ;
- Les sols ferralitiques jaunes sur Gneiss ;
- Les sols ferralitiques rouges provenant des roches variées (granites, migmatites, etc.).

La zone urbaine de la Commune d'Arrondissement d'Ebolawa 1er est située sur un site tout en collines et de larges vallées marécageuses. Ce site est parsemé de mornes rocheux dont les altitudes avoisinent 850m et qui dominent des plateaux que les cours d'eau ont façonnés en interfluvés. Deux principales contraintes sont liées à cette zone urbaine, notamment :

Quelques unités géomorphologiques qui sont soumises aux risques d'érosion, de chute de blocs rocheux et de glissements de terrains. Certaines zones ont des pentes supérieures 20°. Or à plus de 15°, l'aménagement du sol devient difficile, nécessitant des techniques pointues et induisant des coûts onéreux.

Des zones hydro morphes ou marécageuses. En effet, le réseau hydrographique important, est une potentielle source d'inondation dans les vallées encaissées.

Le modelé présente de nombreuses pentes dont les valeurs vont de 0° à plus de 20°. Les faibles valeurs (0° à 15°) sont favorables à l'urbanisation. Les pentes dont la valeur est au-dessus de 15° constituent le domaine où l'aménagement du territoire nécessite des moyens et techniques importants. Des chutes de blocs rocheux et des glissements de terrains sont susceptibles de se produire dans les zones dont les pentes sont supérieures à 20° : Aloum, Elon, Ako'okas, Biton, Minkok, Meyos, Bisson, Adjap II, Abadendoman, Abang, etc. Par contre toutes les vallées encaissées sont exposées aux risques d'inondation.

Les espèces ayant les plus fortes dominances relatives sont dans l'ordre décroissant (4) *Pycnanthus angolensis*, *Petersianthus macrocarpus*, *Terminalia superba*, *Triplochiton scleroxylon*, *Distemonanthus benthamianus*, *Desbordesia glaucescens*, *Alstonia boonei*, *Monopetalanthus letestui*, *Sterculia subviolacea* et *Pterocarpus soyauxii*.

³ Source ; RADEC 2015/2016 SUD

⁴ Source : ETUDE réalisée par Fongnzossie et al (2008) dans le sanctuaire à gorilles de Mengame

c) Flore et végétation

Comme toute la Région du Sud Cameroun, la Commune d'Arrondissement d'Ébolowa I appartient au domaine de la forêt dense humide⁵ caractérisée par :

- un étage dominant d'arbres élevés aux vastes frondaisons, aux fûts verticaux souvent munis de contreforts;
- un étage moyen d'arbres aux feuillages denses ;
- un étage inférieur constituant le sous – bois formé d'arbres, de rares plantes herbacées, de lianes aux aspects multiples.

Plusieurs études réalisées ont mis en exergue la présence d'une grande diversité floristique dans la Région du Sud (à laquelle appartient la Commune d'Arrondissement d'Ébolowa I).

⁵ Source : Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) état des lieux du secteur eau et environnement, Décembre 2009.
: (PDU EBOLOWA 2017)

[illegible]

26 RAPPORT SCORECARD COMMUNE D'EBOLOWA 1er JUIN 2022
TRAVAUX REALISES PAR JEUNESSE RURAL ACTIVE (JEURAC) AVEC L'APPUI TECHNIQUE DU PNDP ET DE L'INS

d) Faune

Dans la Commune d'Arrondissement d'Ébolowa 1er tout comme dans l'ensemble de la Région du Sud du Cameroun, on note de fortes concentrations d'espèces variées à savoir :

Les reptiles : ceux de la région sont encore mal connus. Cependant, on note la présence des espèces de la famille des Boïdés, (*Python sebae*), des Vipéridées (vipère du Gabon), et des Varanidées (varan du nil) ;

Les oiseaux : Il existe plus de 360 espèces d'oiseaux (18) dans la réserve du Dja dont quelques 80 espèces migratrices plus ou moins venus d'Europe et d'Afrique (principalement des contrées sahéliennes durant la saison sèche de ses zones). Le perroquet gris à queue rouge, *Psittacus erithacus*, le grand Calao à casque noir *Ceratogymna atrata*, le Calao à joues brunes, *Ceratogymna cylindricus*, le Calao à joues grises *Ceratogymna subcylindricus* (poids de 500-1300 g) sont les plus remarquables. Les calaos, toutes espèces confondues atteindraient une densité de 13 individus par km². Leur rôle important dans la dissémination de plusieurs espèces de plantes a été reconnu ;

Les mammifères : les potentialités fauniques du complexe suggèrent la présence d'au moins 36 espèces de grands mammifères répartis dans 15 familles et 8 ordres, 34 espèces. L'ordre des Primates est particulièrement bien représenté avec 11 espèces. Il est suivi par l'ordre des Artiodactyles avec 10 espèces et les Carnivores (6 espèces). Les Pholidotes, les Proboscidiens et les Rongeurs viennent en dernière position avec chacun une espèce (95). Les espèces phares de mammifères qu'on peut citer sont l'éléphant, le bongo, le buffle, le sitatunga, le céphalophe à bande dorsale jaune, le potamochère, l'hylochère, le pangolin géant, le gorille, le chimpanzé, etc.

e) Hydrographie

La Commune d'Arrondissement d'Ébolowa 1er est située dans le bassin versant de la Mvila, principal cours d'eau de la Commune. Son réseau hydrographique est composé de plusieurs cours d'eau dont la direction majeur d'écoulement est Nord-Est – Sud-Ouest. Parmi ces cours d'eaux, on distingue en dehors de la Mvila : Ndabida, Lo'o, Ezazam, Mamvimba, Menya'a, Nyamkoulou, Nkoa'a, Mim, Messamba, Biwomé, Otoufalak, Mvalo, Ngouébok, Medoumbou, Tchangué, Tzanga, Medim-loum, etc.

Le cycle hydrologique est divisé en quatre saisons. La première saison sèche est assez courte (juillet et août). Les écoulements sont abondants (coefficient d'écoulement > 30 %), mais la variabilité interannuelle est ici plus élevée qu'en zone tropicale humide. On observe souvent les débits les plus faibles au mois d'août. La crue de la deuxième saison des pluies est souvent plus importante, mais il n'est pas exclu qu'on enregistre, pour certaines années, le maximum au cours de la première saison.

f) Relief

La Commune d'Arrondissement d'Ébolowa I est située sur un site tout en collines⁶ et de larges vallées marécageuses. Ce site est parsemé de mornes rocheux dont les altitudes avoisinent 850m et qui dominent des plateaux que les cours d'eau ont façonnés en interfluvés. Le modelé présente de nombreuses pentes dont les valeurs vont de 0o à plus de 20 o. Les faibles valeurs (0o à 15o) sont favorables à l'urbanisation. Les pentes dont la valeur est au-dessus de 15o constituent le domaine où l'aménagement du territoire nécessite des moyens et techniques importants. Des chutes de blocs rocheux et des glissements de terrains sont susceptibles de se produire dans les zones dont les pentes sont supérieures à 20o : Aloum, Elon, Ako'okas, Biton, Minkok, Meyos, Bisson, Adjap II, Abadendoman, Abang, etc. Par contre toutes les vallées encaissées sont exposées aux risques d'inondation.

Le développement urbain d'Ébolowa 1er fait face à deux principales contraintes liées au site naturel, notamment :

- Quelques unités géomorphologiques qui sont soumises aux risques d'érosion, de chute de blocs rocheux et de glissements de terrains. Certaines zones ont des pentes supérieures 20o. Or à plus de

⁶ Source données du PDU Ebolowa

150, l'aménagement du sol devient difficile, nécessitant des techniques pointues et induisant des coûts onéreux.

- Des zones hydromorphes ou marécageuses. En effet, le réseau hydrographique important, est une potentielle source d'inondation dans les vallées encaissées.

g) Ressources naturelles

Nous distinguons ici les ressources minières, forestières et touristiques.

Les ressources minières de la Commune d'Arrondissement d'Ébolowa 1er sont de deux grands types⁷ à savoir : les substances précieuses et semi-précieuses et les matériaux.

Dans les substances précieuses, plusieurs indices laissent à penser à la présence de l'Or dans cette municipalité. En effet, d'importantes cibles aurifères existent dans la Communauté Urbaine d'Ébolowa. Sur le plan du contexte géologique et minier, ces cibles aurifères paraissent liées à un processus métallo génique régional qui se traduit par une métasomatose potassique, matérialisée par une microclinisation plus ou moins intense allant des termes sains (non infectés) que sont la granodiorite, aux termes plus infectés de la tendance granosyenitique avec toutes les transitions avec les deux pôles extrêmes. Cette zonalité métasomatique se matérialise par une zonalité de radioactivité et ce qui amène à utiliser les scintillomètres ou les radiomètres pour la recherche de l'or. Ce processus s'accompagne également de la libération et de la concentration des éléments du groupe de l'uranium, des terres rares, du titane, etc. En plus de l'Or, deux (02) indices de platine ont été trouvés au voisinage du village Nkomakak, dans le complexe intrusif du Ntem entre Kribi et Ébolowa.

Les matériaux de construction et de viabilisation se trouvent en quantité industrielle dans la Commune d'Arrondissement d'Ébolowa I. Ces matériaux sont principalement de quatre natures à savoir : les pierres exploitées dans les carrières ; les argiles que l'on retrouve dans les alluvions de divers cours d'eau de la Commune ; les sable et gravier rivière qui existent dans les cours d'eau de la Commune.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

L'économie dans cette municipalité est polarisée : une zone urbaine marquée par une forte activité commerciale et la zone rurale dominée par les activités agro-pastorales. Par ailleurs, l'activité économique de la Commune repose sur : le commerce général (hôtellerie, restauration, petit commerce, micro-entreprises) et les prestations de services en zone urbaine ; le petit commerce, l'élevage et l'agriculture en zone rurale.

III.4.1 Infrastructures sociales

III.4.1.1 Éducation de base

Ébolowa 1er comprend :

- 26 écoles primaires publiques ;
- 06 écoles primaires privées confessionnelles
- 04 écoles privées laïcs ;
- 17 écoles maternelles publiques ;
- 07 écoles maternelles privées confessionnelles ;
- 06 écoles maternelles privées laïques

2.1.4.2 Enseignement secondaire :

Ebolowa 1er comprend :

- 01 École normale d'instituteurs d'enseignement technique (ENIET) ;
- 01 Lycée bilingue ; 01 lycée rural ;
- 01 Lycée d'enseignement général ;
- 02 Lycées techniques ;
- 02 Collèges privés laïcs ;
- 07 Collèges privés confessionnels.

⁷ Source : PDU Ebolowa

III.4.1.2 Les autres infrastructures sociales :

Grâce à sa position en zone urbaine, il est à préciser que la Commune d'Ébolowa 1er bénéficie de la quasi-totalité des infrastructures sociales du chef-lieu de la région du Sud. Le tableau suivant présente les différentes infrastructures sociales existantes dans la Commune d'Ebolowa 1er :

Tableau 3 : Infrastructures sociales de la Commune d'Ébolowa 1^{er}

S	SECTEUR	INFRASTRUCTURES SOCIALES
R	MINADE	01 DADER, 05 postes Agricoles ; 01 CEAC ;
	MINEPIA	01 DD MINEPIA
	MINSEP	01 DR MINSEP ; 01 DA MINSEP
	MINMAP	01 DR MINMAP ; 01 DD MINMAP
	MINFOF	01 Poste forestier et faunique, 01 DD MINFOF,
CE	MINAT	01 Résidence et Services du Gouverneur ; 01 Sous-préfecture ; 01 DR ELECAM, des chefferies traditionnelles (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e degré), des OSC et des partis politiques (délégation permanente régionale du RDPC ...)
	MINJUSTI	01 Palais de Justice ; 01 Tribunal de Grande Instance ; 01 Prison centrale
	MINREX	Consulat de Guinée Équatoriale
	MINFI	01 Centre Régional des Impôts ; 01 Trésorerie générale ; 01 Direction générale des Douanes ; des banques et microfinances (SGC, SCB, BICEC, CCA, Express Union, MoneyGram, La Régionale, ACEP...) ; des assurances
VEL	MINDEDE	01 Hôtel de ville ; 01 Antenne régionale BUNEC ; 01 Antenne régionale FEICOM ; 01 Antenne régionale et départementale des CVUC ; Services de la CUE
	MINDEF	01 Légion de gendarmerie ; 01 Hôtel de Police ; 01 Division régionale de la Police Judiciaire, des Brigades de Gendarmerie ; des Commissariats de police.
B	MINEDU	01 LAEDUB ; 26 écoles primaires ; 17 écoles maternelles
	MINESEC	06 lycées ; 04 CES ; 03 CETIC ; 01 DD MINESEC
E	MINSANT	01 DR MINSANTE ; 01 CMA (dispensaire urbain) ; 44 CSI ; 04 centres de santé privés ; un hôpital de référence (en construction) ; des pharmacies
F	MINPROF	01 CPFF ; 01 DD MINPROFF
	MINEFOP	01 SAR/SM ; 01 Antenne Régionale du FNE ; 01 Antenne du PLASSI
	MINJEC	01 DA MINJEC ; 01 CMPJ ;
	MINEE	01 DD MINEE ; 01 DR MINEE ; les stations-services (Total, Tradex, MRS...) ; 01 Agence Régionale de la CDE

S	SECTEUR	INFRASTRUCTURES SOCIALES
	MINMIDT	01 DD MINMIDT
	MINTP	01 DD MINTP et 01 DR MINTP ;
	MINCOMMERCE	01 DD MINCOMMERCE et 01 DR MINCOMMERCE ; des marchés ; centres commerciaux ; prêt à porter ; pressing ; boutiques...
	MINT	01 DR MINT ; 01 DD MINT ; des agences de voyages ; auto écoles et syndicat des transporteurs
	MINDCAF	01 DR MINDCAF ; 01 DD MINDCAF
EL	MINPOST	01 DR CAMTEL ; 01 DR CAMPOST
	MINTSS	01 DR MINTSS
	MINRESI	01 DR MINRESI
	MINEPAT	01 DR MINEPAT ; 01 DD MINEPAT
	MINAS	01 Centre social
	MINAC	Centre Paul Arcam
	MINESUP	Antenne de l'LAI

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

La loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général de la décentralisation (**CGCTD**), véritable réforme en matière de décentralisation au Cameroun défini dans son titre II les compétences transférées aux communes.

Il en ressort donc pour ce qui est du domaine de la santé conformément aux dispositions du chapitre II de CGCTD

- la création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt communal, conformément à la carte sanitaire ;
- le recrutement et la gestion du personnel infirmier et paramédical des centres de santé intégrés et des centres médicaux d'arrondissement ;
- l'assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux ;
- le contrôle sanitaire dans les établissements de fabrication, de conditionnement, de stockage, ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchets solides et liquides produits par des particuliers ou des entreprises.

Pour l'éducation :

- la création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la Commune ;
- le recrutement et la prise en charge du personnel enseignant et d'appoint desdites écoles ;
- l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires ;
- la participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Région par le

biais des structures de dialogue et de concertation.

Pour ce qui est de l'offre en eau potable :

- l'alimentation en eau potable (construction et réhabilitation des puits, forages et adduction d'eau potable) ;
- la protection des ressources en eaux souterraines et superficielles ;

Pour ce qui est de la santé :

- la création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt communal, conformément à la carte sanitaire ;
- le recrutement et la gestion du personnel infirmier et paramédical des centres de santé intégrés et des centres médicaux d'arrondissement ;
- l'assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux ;
- Le contrôle sanitaire dans les établissements de fabrication, de conditionnement, de stockage, ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchets solides et liquides produits par des particuliers ou des entreprises.

En matière d'éducation :

- la création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la Commune ;
- le recrutement et la prise en charge du personnel enseignant et d'appoint desdites écoles ;
- l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires ;
- la participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation.

En matière d'alphabétisation :

- l'exécution des plans d'élimination de l'analphabétisme, en relation avec l'administration régionale ;
- la participation à la mise en place et à l'entretien des infrastructures et des équipements éducatifs.

En matière de formation technique et professionnelle :

- l'élaboration d'un plan prévisionnel local de formation et de recyclage ;
- l'élaboration d'un plan communal d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;
- la participation à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des centres de formation.
-

En outre plusieurs autres compétences sont transférées dans le cadre de l'offre de services communaux, notamment :

- l'établissement des actes d'état civil ;
- la promotion et l'animation des activités sportives et de jeunesse ;
- l'appui aux associations sportives ;
- la création et la gestion des stades municipaux, centres et parcours sportifs, piscines, aires de jeux et arènes ;
- le recensement et la participation à l'équipement des associations sportives ;
- la participation à l'organisation des compétitions ;
- la création et l'exploitation des parcs de loisirs ;
- l'organisation des manifestations socioculturelles à des fins de loisirs.
- l'organisation, au niveau local, de journées culturelles, de manifestations culturelles traditionnelles et de concours littéraires et artistiques ;
- la création et la gestion au niveau local d'orchestres, ensembles lyriques traditionnels, corps et

- ballets et troupes de théâtre ;
- la création et la gestion de centres socioculturels et de bibliothèques de lecture publique ;
- l'appui aux associations culturelles.
- en matière de promotion des langues nationales :
 - la participation aux programmes Régionaux de promotion des langues nationales ;
 - la participation à la mise en place et à l'entretien d'infrastructures et d'équipements.
- la création et l'aménagement d'espaces publics urbains ;
- l'élaboration et l'exécution des plans d'investissements communaux ;
- la passation, en association avec l'Etat ou la Région, de contrats-plans pour la réalisation d'objectifs de développement ;
- l'élaboration des plans d'occupation des sols, des documents d'urbanisme, d'aménagement concerté, de rénovation urbaine et de remembrement ;
- l'organisation et la gestion des transports publics urbains ;
- les opérations d'aménagement ;
- la délivrance des certificats d'urbanisme, des autorisations de lotir, des permis d'implanter, des permis de construire et de démolir ;
- la création et l'entretien de voiries municipales, ainsi que la réalisation de travaux connexes ;
- l'aménagement et la viabilisation des espaces habitables ;
- l'éclairage des voies publiques ;
- l'adressage et la dénomination des rues, places et édifices publics ;
- la création et l'entretien de routes rurales non classées et des bacs de franchissement
- la création de zones d'activités industrielles ;
- la contribution à l'électrification des zones nécessiteuses ;
- l'autorisation d'occupation temporaire et de travaux divers sur la voie publique.
- le nettoyage des rues, chemins et espaces publics communaux ;
- le suivi et le contrôle de gestion des déchets industriels ;
- les opérations de reboisement et la création de bois communaux ;
- la lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances ;
- la protection des ressources en eaux souterraines et superficielles ;
- l'élaboration de plans communaux d'action pour l'environnement ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des plans communaux spécifiques de prévention des risques et d'intervention d'urgence en cas de catastrophes ;
- la création, l'entretien et la gestion des espaces verts, parcs et jardins d'intérêt communal ;
- la pré-collecte et la gestion au niveau local des ordures ménagères.
- la participation à l'entretien et à la gestion, en tant que de besoin, de centres de promotion et de réinsertion sociales ;
- la création, l'entretien et la gestion des cimetières publics ;
- l'organisation et la gestion de secours au profit des nécessiteux.

II.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

La collecte des données auprès des administrations sectorielles concernées par les secteurs ciblés dans le cadre de cette étude, nous a permis de faire préalablement un état des lieux des secteurs concernés par l'enquête. Aussi les tableaux ci-après présentent la situation à date, dans chaque secteur : **Secteur de l'approvisionnement en eau ; Secteur santé ; Secteur de l'éducation et Secteur des services communaux.**

II.2.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Le secteur de l'approvisionnement en eau est un secteur d'une importance capitale pour le bien-être des populations. Consultés sur la question, les ménages ont donné leurs différents niveaux de satisfaction. Il a été important pour l'enquête de commencer par un état des lieux, pour mieux apprécier la qualité de l'offre disponible en la matière.

Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type		Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
	DDMINEE	COMMUNE	DDMINEE	COMMUNE	DDMINEE	COMMUNE	DDMINEE	COMMUNE
Puits avec pompe à motricité humaine	/	52	/	14	/	35	/	10
Puits avec pompe électrique	/	0	/	0	/	0	/	0
Forages avec pompe à motricité humaine	/	22	/	7	/	10	/	05
Forage avec pompe électrique	/	0	/	0	/	0	/	0
Borne-fontaine	/	10	/	10	/	/	/	/
Source	/	8	/	8	/	6	/	4
Réseau d'adduction d'eau communal	/	1	/	1	/	1	/	1
Total	/	93	/	42	/	52	/	20

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Dans ce tableau, seule la commune a pu produire les données collectées. La délégation départementale ne disposant pas d'une base harmonisée et détaillée par commune, des infrastructures hydrauliques. Il ressort que le potentiel hydraulique est sous exploité, au regard de la faible disponibilité des infrastructures y afférentes.

II.2.2 Secteur santé

Un des secteurs clés dans le cadre de vie des populations locales, a également fait l'objet de la présente enquête de satisfaction. Un état des lieux préalable permet une meilleure appréciation de la qualité de l'offre en la matière.

Tableau 2.2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune (donnée du district de santé)

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formations sanitaires fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Niveau technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	09	09	09	OUI	X				
Centre Médical	02	02	01	OUI	X				

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formations sanitaires fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Niveau technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
d'Arrondissement									
Hôpital de district	0	0	0	NON					
Hôpital régional	0	0	0	NON					
Hôpital de référence	01	01	01	NON					
Formation sanitaire privée	08	03	01	NOM					
Autres (à préciser)	/	/	/	/					
Total	20								

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

La commune dispose de plusieurs formations sanitaires (20), avec 12 formations publiques contre 08 privées. Elle accompagne les formations publiques, contrairement aux formations privées.

II.2.3 Secteur de l'éducation

La situation de référence en matière d'éducation de base et de l'enseignement secondaire est présentée dans le tableau ci-dessous

Tableau 2.3 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	/	18	1	9	17
	Privé laïc	/	7	1	2	3
	Privé confessionnel	/	3	0	2	3
	Ecole de parents	/	2	0	0	2
Sous-total		/	30	1	13	25
Primaire	Public	/	13	0	10	13
	Privé laïc	/	5	0	5	5
	Privé confessionnel	/	3	0	3	3
	Ecole de parents	/	0	0	0	0
Sous-total			21		18	21
Secondaire 1^{er} cycle	Public	/	5	01	8	5
	Privé laïc	/	3	0	0	00
	Privé confessionnel	/	07	0	6	07
	Ecole de parents	/	0	0	0	0
Sous-total			15	1	14	12
Secondaire 2^{ème} cycle	Public	/	8	0	5	8
	Privé laïc	/	00	0	0	0
	Privé confessionnel	/	07	0	4	7
	Ecole de parents	/	0	0	0	0

Sous-total		15	0	09	15
Total		81	4	54	73

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

La commune d'Ebolowa 1er dispose de 81 établissements scolaires, soit: 30 pour la maternelle; 21 pour le primaire et 30 pour le secondaire.

II.2.4 Secteur des services communaux

Le tableau ci-dessous donne l'inventaire des services communaux. Il permet de présenter l'offre de service de la commune d'Ebolowa 1^{er}

Tableau 2.4: Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Service disponible	90 jrs
Délivrance des documents d'urbanisme	Service disponible	30jrs
Aménagement des voiries	Service disponible	/
Gestion des déchets / Assainissement	Service non disponible	/
Légalisation des documents	Service disponible	/
Authentification des documents	Service disponible	/
Hygiène et salubrité	Service disponible	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Service disponible	
Aménagement des aires de jeux	Service non disponible	
Eclairage public	Service disponible	
Transport public	Service non disponible	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Service disponible	
Autres (à préciser) _____		

Source: Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

La commune dispose de la plupart des services conformément aux organigrammes types prévus par la réglementation. Cependant, le secteur de protection de l'environnement reste le maillon faible. La commune n'ayant pas un dispositif de gestion des ordures. Ce qui est indispensable dans cette zone en cours d'urbanisation. Pour pouvoir faire face et anticiper sur la question de gestion des déchets et la transformation des déchets en produits réutilisable.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

L'enquête a permis de relever les principaux résultats décrits par les tableaux et/ou graphiques ci-après.

III.1 Description de la population enquêtée

L'échantillon de l'enquête sur le contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune d'Ebolowa 1^{er} était composé de 318 ménages.

Dans chacun des ménages enquêtés, le questionnaire est adressé prioritairement au chef de ménage. En son absence ou indisponibilité, il est adressé à tout autre membre adulte résident du ménage qui est présent et capable de répondre aux questions posées.

Le tableau ci-après présente la répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe. Il permet de caractériser les répondants.

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage							
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Domestique	Total
Strate de résidence	Urbaine	61,5	9,3	21,9	0,0	2,2	4,8	0,4	100,0
	Rurale	50,0	8,3	25,0	2,1	12,5	2,1	0,0	100,0
	Total	59,7	9,1	22,3	0,3	3,8	4,4	0,3	100,0
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1 ^{er} 2022									

La population enquêtée est subdivisée en deux zones : urbaine et rurale.

Dans la zone urbaine, les chefs de ménage représente 61,5% des personnes enquêtés contre 50% pour la zone rurale ; 9% sont constitués des conjoint(e)s du chef de ménage ; seulement 4,8% en zone rurale et 2,1% en zone rurale des personnes enquêtés n'ont aucun lien avec le chef de ménage, contre 0,4 domestiques. Ainsi la majorité des enquêtés sont des répondants idoine maîtrisant la situation de leur ménage.

Le tableau ci-après présente la répartition dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge.

Tableau 3.2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge										
		Sexe de l'enquêté								
		Masculin			Féminin			Total		
		Strate de résidence			Strate de résidence			Strate de résidence		
		Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
Groupe d'âges du répondant	Moins de 20 ans	12,1	8,8	11,4	11,6	0,0	10,5	11,9	6,3	11,0
	[20 - 35[	43,9	26,5	40,4	58,0	35,7	55,9	51,1	29,2	47,8
	[35 - 50[	30,3	23,5	28,9	19,6	35,7	21,1	24,8	27,1	25,2
	Plus de 50 ans	13,6	41,2	19,3	10,9	28,6	12,5	12,2	37,5	16,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022										

Le tableau ci-dessus présente la répartition des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge. Il en ressort que, en zone urbaine, les hommes de moins de 20 ans représentent 12,1% pour 8,8% de femmes de la même tranche d'âge. La tranche de 20 à 35 ans représente 43,9% d'hommes contre 26,5% de femmes. 30,3% d'hommes et 23,5% de femmes sont entre 35 et 50 ans. Dans la zone rurale, 8,8% des hommes ont moins de 20 ans alors qu'aucune femme n'a moins de 20 ans. De 20 à 35 ans on a 26,5% d'hommes contre 35,7 % de femmes.

Aussi bien en milieu urbain que rural, toutes les tranches d'âge sont bien présentes. La grande majorité des enquêtés est constituée d'homme et sont situés en zone urbaine. On note tout de même une bonne représentation de la couche féminine d'une part et des personnes âgées d'autre part.

III.2 Approvisionnement en eau potable

Les tableaux suivants présentent les résultats obtenus dans le cadre du secteur de l'approvisionnement en eau potable.

Les ménages interrogés sur la question de l'accès à l'eau potable ont exprimés leur satisfaction ou non sur la question en fonction des types de problèmes. Les questionnaires ont porté sur l'utilisation des points d'eaux et de l'utilisation d'une source d'eau publique, entre autres.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

Le tableau ci-après présente la proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence													
Strate de résidence		Puits avec pompe motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forages avec pompe motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable (CAMWATER)	Rivière	Autre
	Urbaine	26,3	4,8	76,7	23,3	9,6	3,0	29,3	1,1	4,1	41,9	1,1	0,4
	Rurale	39,6	2,1	4,2	6,3	,0	0,0	70,8	22,9	0,0	0,0	29,2	0,0
	Total	28,3	4,4	65,7	20,8	8,2	2,5	35,5	4,4	3,5	35,5	5,3	0,3
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022													

Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique	Principale source d'approvisionnement en eau										
		<i>Puits avec pompe motricité humaine</i>	<i>Puits avec pompe électrique</i>	<i>Forage avec pompe électrique</i>	<i>Forage avec pompe motricité humaine</i>	<i>Borne-fontaine</i>	<i>Source</i>	<i>Marre</i>	<i>Réseau d'adduction d'eau</i>	<i>Adduction en eau potable</i>	<i>Rivière</i>	<i>Total</i>
Urbain	78,9	20,7	2,8	10,8	19,7	2,8	21,6	/	20,7	/	0,9	100,0
Rural	95,8	28,3	0,0	0,0	6,5	0,0	63,0	/	0,0	/	2,2	100,0
Total	81,4	22,0	2,3	8,9	17,4	2,3	29,0	/	17,0	/	1,2	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Le tableau ci-dessus nous présente les données sur l'utilisation d'une source d'eau publique. Il faut noter ici qu'il ne s'agit pas uniquement des points

d'eau construits par des ressources publiques, mais également tout point d'eau ouvert au public.

Il ressort donc au regard des données collectées que 78,9% en zone urbaine utilise une source d'eau publique et 95,5 % en font de même en zone rurale. On note également que 63% des populations de la zone rurale s'approvisionnent dans les sources.

La plupart des populations utilise effectivement un point d'eau public ce qui sous-entend que pour la zone urbaine, seulement 21,1% et 4,2 en zone rurale n'ont pas ce privilège.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée	Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée										
			<i>Puits avec pompe à motricité humaine</i>	<i>Puits avec pompe électrique</i>	<i>Forage avec pompe électrique</i>	<i>Forage avec pompe à motricité humaine</i>	<i>Borne-fontaine</i>	<i>Source</i>	<i>Marre</i>	<i>Réseau d'adduction d'eau</i>	<i>Adduction en eau potable</i>	<i>Rivière</i>	<i>Total</i>
Urbain	55,9	64,4	13,2	2,9	10,9	23,0	3,4	26,4	/	19,0	/	1,1	100,0
Rural	50,0	85,4	26,8	0,0	0,0	7,3	,0	63,4	/	0,0	/	2,4	100,0
TOTAL	55,0	67,6	15,8	2,3	8,8	20,0	2,8	33,5	/	15,3	/	1,4	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Le tableau ci-dessus présente la disponibilité au cours de l'année et l'utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Il ressort que la moitié des ménages (50 %) en zone rurale et (55%) en zone urbaine déclare que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année. Bien plus une grande partie des ménages disent avoir accès au point d'eau toute la journée (64,4 en zone urbaine et 85,4 en zone rurale). On note également que la principale source d'approvisionnement en eau est la source (63,4%) en milieu rural ainsi qu'en zone urbaine. Ce qui suscite des interrogations principalement pour la zone urbaine.

Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d’approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d’approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d’approvisionnement en eau			
		<i>Une fois</i>	<i>Deux fois</i>	<i>Trois fois</i>	<i>Total</i>
Urbain	5,1	51,3	46,2	2,6	100,0
Rural	40,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Total	9,1	45,5	52,3	2,3	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Dans le tableau ci-dessus, une très faible portion des ménages estiment que la fréquence de disponibilité de la principale source d’approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau (5%) en zone urbaine. Pour la zone rurale, 40% des ménages partagent cet avis.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d’eau dans la commune

Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d’eau utilisé

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d’eau a été en panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d’un point d’eau					
		<i>Moins d’une semaine</i>	<i>Entre une semaine et un mois</i>	<i>Entre un mois exclu et trois mois</i>	<i>Plus de trois mois</i>	<i>Pas encore</i>	<i>Total</i>
Urbain	12,2	42,3	42,3	11,5	3,8	/	100,0
Rural	30,4	28,6	42,9	21,4	7,1	/	100,0
Ensemble	15,4	37,5	42,5	15,0	5,0	/	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Le tableau ci-dessus présente la fréquence des pannes survenues au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d’eau utilisé. Il en ressort que 12% de ménages dont le principal type de point d’eau a été en panne au cours des 6 derniers mois en zone urbaine pour 30,4% en zone rurale.

Les pannes sont donc plus fréquentes en zone rurale. Inversement, le temps de réparation est rapide en zone urbaine où 42,3% des ménages ont vu leur point d’eau réparer en moins d’une semaine, contre 28% en zone rurale. Bien plus, 7,1% des ménages déclarent avoir attendu plus de

trois mois la réparation de leur point d'eau. Ce qui est le taux d'attente le plus long.

Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

		Acteur de remise en service du principal type de point d'eau						
		Commune	Etat	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	CAMWATER / CDE	Autres partenaires
Strate de résidence	Urbaine	0,0	0,0	0,0	4,7	0,0	7,0	1,4
	Rurale	15,2	0,0	2,2	2,2	13,0	0,0	2,2
	Total	2,7	0,0	0,4	4,2	2,3	5,8	1,5

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Des steps (07) types d'acteurs de remise en service des ouvrages hydrauliques interpellés dans le cadre de cette enquête, il ressort que 15,2% des ménages en zone rurale attribuent la réparation à la commune contre 0% en zone urbaine. L'Etat est tributaire de 0% dans les deux zones, les comités de gestion assurent 4,7% en zone urbaine contre 2,2% en zone rurale. On note aussi la participation de l'élite principalement en zone rurale (2%), ainsi que l'intervention d'autres partenaires au développement (1,4% et 2,2%). La CAMWATER / CDE assure les réparations en milieu urbain estimé à 7%

Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

		Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
		COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres
Strate de résidence	Urbaine	20,7	1,9	14,6	40,8	29,1
	Rurale	0,0	26,1	0,0	78,3	0,0
	Total	17,0	6,2	12,0	47,5	23,9

Dans le cadre des intervenants dans la gestion, l'entretien et la maintenance des points d'eau utilisés par les ménages, cinq acteurs sont interpellés.

Il ressort du tableau ci-dessus, présentant leur niveau d'action que 20,7% résulte des COGES ; 1,9 de la commune, 14,6% de la CAMWATER, 40% des communautés elles même et 29,1% d'autres acteurs, dans la zone urbaine. Pour ce qui est de la zone rurale la grande majorité des interventions est le fruit des communautés (78,3)%. La commune est tributaire de 26,1% des actions.

Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribuent financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES						
				Jour	Semaine	Mois	Trimestre	Semestre	Année	Total
Urbain	15,0	193837,5	43,8	/	/	87,5	12,5	/	/	100
Rural	0,0			/	/	/	/	/	/	100
Total	12,4	193837,5	43,8	/	/	87,5	12,5	/	/	100

Source: Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Le tableau précédent fait état de l'appréciation des contributions du ménage au fonctionnement du COGES. Il ressort des résultats sus presents que , seulement 15% des ménages contribuent effectivement au charges de fonctionnement des COGES et en milieu urbain, contre 0% en milieu rural. La fréquence de contribution des ménages est à 87% estimée à un mois. 12,5 % des ménages en zone urbaine contribuent trimestriellement. On note ainsi une très faible participation des ménages au fonctionnement des COGES, de manière générale , mais plus particulièrement dans la zone rurale.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Dans le tableau ci-après, il est question de l'accessibilité au principal point d'eau du ménage. L'analyse fait ressortir le fait que les ménages enquêtés sont relativement loin du point d'eau qu'ils utilisent principalement. En outre, 68,1% des ménages de la ville sont satisfait du service rendu par ce point d'eau, contre 32,6% en zone rurale.

Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d’approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

		Distance moyenne (en m) du ménage par rapport à la principale source publique d’approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d’eau	moyen (en minutes) d’attente au point d’eau	Nombre moyen de personnes qu’un ménage à l’habitude de trouver à ce point d’eau	Répartition des ménages selon l’appréciation du service rendu par la principale source publique d’approvisionnement en eau					
						Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais	Total
Strate résidence	de Urbaine	5864,3	11,1	3,1	3,5	,0	15,0	68,1	16,9	,0	100,0
	Rurale	22061,3	14,3	8,8	6,3	10,9	13,0	32,6	34,8	8,7	100,0
	Total	8741,0	11,7	4,1	4,0	1,9	14,7	61,8	20,1	1,5	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Le tableau ci-dessous présente la proportion (%) des ménages dans la commune d’Ebolowa 1^{er} selon les caractéristiques de la principale source d’approvisionnement en eau et le milieu de résidence. Il ressort à son exploitation que, la qualité de l’eau en zone rurale est très mauvaise : 58% des ménages disent qu’elle a une odeur, 60,9% estiment qu’elle a un goût et 54% déclarent qu’elle a une couleur. Contrairement aux ménages de la zone urbaine où 2,2% seulement parlent d’une odeur, 18,8 d’un goût et 36% parlent d’une coloration de l’eau.

Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d’approvisionnement en eau et le milieu de résidence

		Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l’eau de la principale source d’approvisionnement en eau		
		A une d’odeur	A un goût	A une couleur
Strate de résidence	Urbaine	2,8	18,8	36,6
	Rurale	58,7	60,9	54,3
	Total	12,7	26,3	39,8

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la commune d’Eboulwa 1^{er}

Le tableau ci-dessous nous présente les besoins exprimés en eau et la satisfaction des ménages de ces besoins.

Il y ressort à la lecture que les ménages de la zone rurale ont largement exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau soit 31,3% contre 4,4% de ceux de l’espace urbain. Par contre c’est les besoins exprimés par les ménage sde l’espace urbain qui obtiennent un meilleur taux de satisfaction soit 16,7%, contre 6,7 pour la zone rurale.

Tableau 3.13a : Besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
Urbain	4,4	16,7
Rural	31,3	6,7
Total	8,5	11,1

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Le tableau ci-dessous donne plus de détails sur les acteurs vers lesquels les besoins en eau ont été adressés. On remarque que la quasi totalité des doléances en matière d'eau ont été faites aussi bien en zone urbaine (91,7%) qu'en zone rurale (100%) vers la commune.

Tableau 3.13 b: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin										
		Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Maire (Commune)	Etat (Sectoriels)	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	Autorités administratives	CAMWATER / CDE	Autres partenaires	
Strate de résidence	Urbaine	91,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,3	16,7
	Rurale	100,0	6,7	26,7	0,0	20,0	6,7	0,0	0,0	6,7
	Total	96,3	3,7	14,8	0,0	11,1	3,7	0,0	3,7	11,1
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022										

Le tableau ci-après présente la répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction. On observe ici que la satisfaction est à 100% dans un intervalle de moins d'un mois en zone urbaine, par contre pour la zone rurale elle est de 100% après plus de trois (03) mois.

Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction				
	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage		Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau	
			Moins d'un mois	Plus de trois mois
				Total

Strate de résidence	Urbaine	0,0	100,0	0,0	100,0
	Rurale	4,0	0,0	100,0	100,0
	Total	1,3	66,7	33,3	100,0
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022					

Le tableau ci-dessous présente l'état de Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable. Les raisons des insatisfactions varient suivant la zone urbaine ou rurale. Dans la première, l'insuffisance des points d'eau (30,2%) est la première raison, suivi de la mauvaise qualité de l'eau (27%) ; l'éloignement du point d'eau est la troisième raison(15,7)% des ménages. Pour ce qui est de la seconde zone (rurale), l'éloignement (47,2%) et l'insuffisance des points d'eau (47,2%) arrivent en tête des insatisfactions ; la mauvaise qualité de l'eau vient en troisième position (44,4%).

Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable								
		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autres à préciser
Strate de résidence	Urbaine	15,7	27,0	30,2	6,9	1,9	13,8	0,0
	Rurale	47,2	44,4	47,2	19,4	2,8	,0	0,0
	Total	21,5	30,3	33,3	9,2	2,1	11,3	0,0
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022								

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Les ménages ont été interpellés sur leurs actions dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable. Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence. Le tableau ci-après retrace les résultats y relatifs.

À l'exploitation, on constate que les ménages enquêtés sont largement favorables à apporter une contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire soit 63% en zone urbaine et 87,5% en zone rurale. Dans la même veine, les ménages manifestent de l'intérêt pour la participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité (52,6 en zone urbaine et 45,8 en zone rurale).

Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau				Amélioration de la qualité de l'eau		Autre (s) attente(s) à préciser	
	Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association,	Redynamisation/mise en place du COGES	Quelles sont les actions dans lesquelles votre ménage est prêt à s'engager	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des compte-rendus sur la	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénoncia	

				élites, Entreprises etc..)		en vue de l'amélioration de l... :: Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau		gestion du point d'eau par le COGES	de la maintenance du point d'eau	l'eau dans la localité	tion des actes d'insalubrité impactant la qualité de l...	
Strat e de résidence	Urbaine	63,0	34,4	5,9	1,9	24,4	5,9	2,6	13,0	52,6	23,7	1,5
	Rurale	87,5	25,0	8,3	2,1	6,3	2,1	,0	,0	45,8	52,1	,0
	Total	66,7	33,0	6,3	1,9	21,7	5,3	2,2	11,0	51,6	28,0	1,3
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022												

III.3 Services de santé

Le secteur santé a fait l'objet d'une attention particulière de la part des enquêtés. Les résultats collectés sont donnés dans les tableaux ci-après.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

La répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence, permet de dégager les résultats synthétisés dans le présent tableau. Il est fortement établi que les formations sanitaires publiques aussi bien en milieu urbain (85,9%) qu'en milieu rural (97,9%) constituent les plus fréquentées. On note tout de même en zone urbaine, la présence des formations sanitaire privée, avec une faible consultation : 3% pour le privé Laïc et pour le privé Confessionnel 11%.

Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
		Publique	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Total
Strate de résidence	Urbaine	85,9	3,0	11,1	100,0
	Rurale	97,9	2,1	,0	100,0
	Total	87,7	2,8	9,4	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Le tableau suivant présente les raisons du choix de la formation sanitaire principale, utilisée par le ménage.

Il résulte de son analyse que pour la zone rurale, l'unique raison est liée à la distance du ménage par rapport à la formation hospitalière en question (100%). Par contre dans la zone urbaine les raisons sont plus diversifiées : les ménages ont principalement indexé la qualité des soins (94%) ainsi que la disponibilité du personnel (84%), la qualité de l'accueil (81%), le coût des soins (68,4%) et enfin la distance (60,5%).

Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence		Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
		Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres à préciser
Strate de	Urbaine	60,5	68,4	81,6	94,7	84,2	44,7	,0

résidence	Rurale	100,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0
	Total	61,5	66,7	79,5	92,3	82,1	43,6	,0

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

La répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins, permet au travers de ce tableau de donner plus de précision sur le type spécifique de formation sanitaire choisi par le ménage. Les résultats montrent que 87,5% des ménages en zone rurale vont dans les CS/CSI, une poignée (08 ;3%) vont à l'hôpital régional. Dans la zone urbaine, trois formations se partagent les ménages : 50,2% pour l'hôpital régional, 24,9% pour l'hôpital de référence et 22,8% pour l'hôpital de district.

Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Où est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ?							
Lieu de résidence		CS/CSI	Hôpital/MA	Hôpital de district	Hôpital régional	Hôpital de référence	Total
Type de résidence	Urbaine			8	2	9	,0
	Rurale	5					,0
	Total	9		4	3	8	,0

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Pour ce qui est de l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins, il ressort des données collectées, et présentées dans le tableau ci-après que, les ménages largement à l'affirmative à la question de savoir si la formation est proche de leur lieu de résidence en zone urbaine 69,3% et 85,4 en zone rurale.

Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne (en m) d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
		Oui	Non	Total		
Strate	de Urbaine	69,3	30,7	100,0	14587,7	71,2

résidence	Rurale	85,4	14,6	100,0	3452,1	65,6
	Total	72,0	28,0	100,0	12738,2	70,3

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Sur la question du petit matériel les ménages ont listé le matériel qu'ils pensent avoir vu au sein de la principale formation sanitaire où ils allaient régulièrement. Le tableau illustre les résultats obtenus. On note au regard des données présentées que le petit matériel est disponible dans ces formations sanitaires dans les deux zones d'enquête. Les valeurs vont ici de 97,5% à 100%

Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
		Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres à préciser
Strate de résidence	Urbaine	97,5	99,6	97,9	99,2	98,8	100,0	97,5	98,3	97,9	2,1
	Rurale	100,0	97,9	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	97,9	91,7	,0
	Total	97,9	99,3	98,3	99,3	99,0	100,0	97,9	98,3	96,9	1,7

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

La question du financement des soins a pris en compte le paiement des soins de santé et l'appréciation des ménages sur le niveau d'accueil des formations sanitaires fréquenté par chaque ménage.

Il résulte du tableau ci-après que les montants varient suivant la zone, urbaine (614,9 f CFA) et rurale 539,6 f CFA).

En outre 14,9% de ménages juge élevé ces montants en zone urbaine, contre 33,3% en zone rurale. Certains ménages ont déclaré avoir payé des frais non autorisés en zone urbaine (12,4%) et en zone rurale (8,3%)

Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	614,9	14,9	12,4	34,0	65,1	,8	100,0
Rural	539,6	33,3	8,3	58,3	39,6	2,1	100,0
Total	602,4	18,0	11,8	38,1	60,9	1,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Tableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	68,9	91,7
Rural	89,6	89,6
Total	72,3	91,3

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Le tableau ci-après présente l'état de Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Tableau 3.24 a : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Strate de résidence	Urbaine	0,4
	Rurale	2,1
	Total	0,7
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022		

Le tableau ci-après présente la Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins du ménage

Tableau 3.24 b : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité des équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres (à préciser)
Stratification de résidence	Urbaine	0,0	100,0	0,0	0,0	,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Rurale	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	50,0	100,0	50,0	0,0	50,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022											

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Les ménages ont été interpellés pour dénombrer les actions envisagées par ceux-ci, en vue de l'amélioration du service en soins de santé.

Les tableaux ci-après présentent les résultats des déclarations des ménages.

Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :													
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation /Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé		Autres	
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Redynamisation du COSA/COGE	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbain	34,9	10,0	61,4	63,9	/	19,1	49,0	55,2	7,5	8,7	0,0	7,5	2,9	0,0
Rural	31,3	10,4	39,6	22,9	/	10,4	14,6	54,2	18,8	6,3	0,0	2,1	0,0	2,1
Toal	34,3	10,0	57,8	57,1	/	17,6	43,3	55,0	9,3	8,3	0,0	6,6	2,4	,3

Source : Enquête CCAP2, EboLOWa 1er 2022

III.4 Services de l'éducation

Le secteur de l'éducation dont l'importance n'est plus à démontrer a été abordé dans l'étude et les ménages ont donné leur avis sur des questions clés de ce secteur. Les tableaux à suivre retracent la synthèse des réponses de ceux-ci.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

La question de la fréquentation scolaire au sein de la commune a donné lieu d'interroger les ménages sur le pourcentage des enfants dans ces ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence. Le tableau en présente les résultats.

Tableau 3.26 a: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Proportion de ménages enquêtés
Strate de résidence	Urbaine	92,3
	Rurale	82,4
	Total	90,4

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Le tableau ci-après présente le pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence.

Tableau 3.26 b: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Cycle d'enseignement																			
		Maternel			Primaire			Secondaire 1er cycle			Secondaire 2ème cycle			Professionnelle			Autre		Total		
		ns quel ordre enseignement quente			ns quel ordre enseignement quente			ns quel ordre enseignement quente			ns quel ordre enseignement quente			ns quel ordre enseignement quente			ns quel ordre enseignemen réquente		ns quel ordre enseignement quente		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Privé	Total	Public	Privé	Total
Strate de résidence	Urbaine	50,0	50,0	100,0	48,1	51,9	100,0	59,7	40,3	100,0	66,7	33,3	100,0	50,0	50,0	100,0	100,0	100,0	53,8	46,2	100,0
	Rurale	100,0	,0	100,0	100,0	,0	100,0	100,0	,0	100,0	100,0	,0	100,0	100,0	,0	100,0	,0	,0	100,0	,0	100,0
	Total	52,3	47,7	100,0	59,9	40,1	100,0	66,7	33,3	100,0	70,2	29,8	100,0	66,7	33,3	100,0	100,0	100,0	61,9	38,1	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Le tableau ci-après présente les raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

La principale raison ici est à 100% la qualité de l'éducation

Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire				
Milieu de résidence		Raisons de préférence du privé au public		
		Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Strate de résidence	Urbaine	18,8	15,0	100,0
	Total	18,8	15,0	100,0
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022				

Le tableau ci-après présente la répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Tableau 3.28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public							
Cycle disponible dans le village / quartier du ménage		existence d'un établissement scolaire public			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
					Oui	Non	Total
		Strate de résidence					
		Urbaine	Rurale	Total			
cycle	Maternel	38,5	,0	32,7	97,1	2,9	100,0
	Primaire	25,9	8,3	23,3	93,2	6,8	100,0
	Secondaire	,7	0,0	0,6	100,0	0,0	100,0
	Formation professionnelle	4,4	0,0	3,8	75,0	25,0	100,0
	Total	17,4	2,1	15,1	94,3	5,7	100,0
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022							

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	Milieu de résidence				Total	
	Urbain		Rural		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis		
Maternel	45,4	2,0	41,7	1,9	44,8	2,0
Primaire	3067,8	4,8	630,2	16,1	2699,8	6,5

Secondaire cycle 1 ^{er}	330,6	18,5	645,8	10,4	378,2	17,3
Secondaire cycle 2 nd	3,7	,1	145,8	,9	25,2	,2
Formation professionnelle	861,9	6,3	365,9	7,3	787,0	6,5

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Le tableau ci-dessous présente la proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement													
Cycle disponible		Strate de résidence											
		Urbaine				Rurale				Total			
		a un cycl e complet	A une sall e par niv eau de clas se	Dispon ibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distrib ution de livres scolair es	a un cycl e complet	A une sall e par niv eau de clas se	Dispon ibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distrib ution de livres scolair es	a un cycl e complet	A une sall e par niv eau de clas se	Dispon ibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distrib ution de livres scolair es
cy cle	Maternel	7,4	7,4	7,4	0,7	4,2	4,2	4,2	0,0	6,9	6,9	6,9	0,6
	Primaire	17,4	17,0	17,4	0,7	43,8	35,4	43,8	4,2	21,4	19,8	21,4	1,3
	Seconda ire	17,0	17,0	17,0	0,0	25,0	25,0	25,0	0,0	18,2	18,2	18,2	0,0
	Formati on professio nnelle	0,0	0,4	0,4	0,0	0,0	2,1	2,1	0,0	0,0	0,6	0,6	0,0
	Total	10,5	10,5	10,6	,4	18,2	16,7	18,8	1,0	11,6	11,4	11,8	0,5

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Le tableau ci-après présente le Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Il ressort de l'analyse : Maternel 46,3% Primaire 54,2% Secondaire 54,7% Formation professionnelle 13,5%

Tableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle		
Cycle disponible	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe

			Régulier	Moyennement régulier	Total
cycle	Maternel	46,3	90,9	9,1	100,0
	Primaire	54,2	83,8	16,2	100,0
	Secondaire	54,7	96,6	3,4	100,0
	Formation professionnelle	13,5	100,0	,0	100,0
	Total	52,7	90,0	10,0	100,0
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022					

Le Tableau suivant présente la proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence et Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE						
Cycle disponible		Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
		Non-respect des horaires	Durée	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres (à préciser)
cycle	Maternel	50,0	,0	100,0	,0	,0
	Primaire	25,0	,0	100,0	,0	,0
	Secondaire	25,0	25,0	62,5	,0	12,5
	Total	27,8	11,1	83,3	,0	5,6
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022						

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

L'étude s'est intéressée au coût de l'éducation ainsi qu'à la bonne gestion des ouvrages scolaires. Les résultats sont condensés dans les tableaux suivant.

Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle disponible		Dépense moyenne (FCFA)			Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé		
					Elevé	Raisonné	Faible
		Quel est le Montant de l'inscription	Quel est le Montant de l'APEE	Quel est le Montant total des autres frais			

cycle	Maternel	7863,6	13522,7	6886,4	63,6	36,4	,0	,6
	Primaire	3558,8	4625,0	5427,9	55,9	42,6	1,5	2,2
	Secondaire	12098,3	20129,3	8569,0	63,8	36,2	,0	1,6
	Formation professionnelle	155000,0	,0	,0	50,0	50,0	,0	,0
	Total	9511,3	11863,3	6784,0	60,0	39,3	,7	1,1
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022								

Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages endommagés ont été réfectionnés	Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
		<i>APEE</i>	<i>Maire</i>	<i>Organisation du village</i>	<i>MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP</i>	<i>Elites</i>	<i>Autres</i>
Maternel		6,9	1,6	,0	,0	,0	,0
Primaire		20,1	4,4	,0	,9	,3	,0
Secondaire		17,9	6,0	,0	,9	,0	,0
Formation professionnelle		,0	,0	,0	,0	,0	,6
Total		11,2	3,0	,0	,5	,1	,2

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Tableau 3.35 a : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Tableau 3.35 a : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction		
Cycle disponible		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation
cycle	Maternel	0,0
	Primaire	,06
	Secondaire	0,6
	Formation professionnelle	,00

	Total	0,3
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022		

Le tableau suivant présente la Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Tableau 3.35 b: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle disponible		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :										
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité	Ponctualité	Qualité des enseignements	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autres (à préciser)
Cycle	Primaire	50,0	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0	50,0	0,0	50,0	0,0	0,0
	Secondaire	0,0	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,0
	Total	25,0	,0	,0	50,0	,0	,0	25,0	,0	25,0	,0	25,0

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :
----------------------	---

	Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne / professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affection du personnel	Autres
Maternel	3,1	3,5	3,5	3,1	1,3	,6	,0
Primaire	8,5	6,0	14,8	4,7	2,2	2,5	,0
Secondaire	5,7	4,4	11,9	4,1	3,8	2,2	,6
Formation professionnelle	,0	,3	,0	,0	,3	,0	,0
Total	4,3	3,5	7,5	3,0	1,9	1,3	,2

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ;											
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence											
Cycle disponible		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
		Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indisciplinés	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres (à préciser)
cycle	Maternel	3,8	2,5	3,1	3,1	,3	,9	,3	,9	,9	,0
	Primaire	11,6	6,9	7,2	11,9	,0	3,5	1,9	,9	,6	,0
	Secondaire	8,5	5,0	6,3	11,6	,0	2,5	1,9	1,3	,3	,0
	Formation professionnelle	,6	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0
	Total	6,1	3,6	4,2	6,7	,1	1,7	1,0	,8	,5	,0
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022											

III.5 Fourniture des services communaux

La commune dans le cadre de son offre de service a fait l'objet d'une enquête auprès des ménages pour interroger ses activités et la satisfaction des ménages qui constituent ses usagers. Les tableaux suivants illustrent le rendu

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal		Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon
service	Acte de naissance	10,1	9,1
	Acte de décès	,3	,3
	Acte de mariage	,6	,3
	Légalisation des documents officiels	11,6	5,0
	Délivrance des documents d'Urbanisme	,6	,3
	Aménagement des voiries	,0	,0
	Gestion des déchets /assainissement	,3	,3
	Hygiène et salubrité	,3	,3
	Aménagement des espaces verts et de loisir	,3	,3
	Transport public	,3	,0
	Eclairage public	1,3	,9
	Aménagement des aires de jeux	,3	,3
	Certificat de domicile	1,6	1,6
	Validation des plans de localisation	,3	,3
	Authentification des documents	,9	,9
	Informations	,9	,6
	Autres	,3	,0
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022			

Le tableau ci-après présente la situation des demandes de service, de l'accueil à la commune et du temps mis pour l'obtention du service

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service								
Service communal	Temps mis pour obtenir le service communal							
	Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ?							
	En cours	Minute	Heure	Jour	Semaine	Mois	Année	Total

service	Acte de naissance	6,3	34,4	43,8	6,3	6,3	3,1	0,0	100,0
	Acte de décès	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Acte de mariage	0,0	,0	50,0	50,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Légalisation des documents officiels	0,0	78,4	18,9	2,7	,0	0,0	0,0	100,0
	Délivrance des documents d'Urbanisme	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0	50,0	0,0	100,0
	Gestion des déchets /assainissement	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Hygiène et salubrité	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Aménagement des espaces verts et de loisir	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Transport public	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Eclairage public	25,0	25,0	0,0	0,0	0,0	50,0	0,0	100,0
	Aménagement des aires de jeux	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Certificat de domicile	0,0	20,0	0,0	0,0	0,0	60,0	20,0	100,0
	Validation des plans de localisation	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Authentification des documents	0,0	66,7	33,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Informations	33,3	66,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Autres	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022									

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

Service communal			Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service
service	Acte de naissance		25,0
	Acte de décès		100,0
	Acte de mariage		50,0
	Légalisation des documents officiels		5,4
	Délivrance des documents d'Urbanisme		,0

Gestion des déchets / assainissement	,0
Hygiène et salubrité	,0
Aménagement des espaces verts et de loisir	100,0
Transport public	100,0
Eclairage public	50,0
Aménagement des aires de jeux	,0
Certificat de domicile	40,0
Validation des plans de localisation	,0
Authentification des documents	,0
Informations	,0
Autres	,0

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Le tableau ci-après présente la proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal						
Service communal		Cause du temps long ou très long pour rendre service				
		Personnel indisponible/absent	Absence de matériel de travail	Mauvaise organisation des services	Autres (à préciser)	Total
service	Acte de naissance	12,5	0,0	50,0	37,5	100,0
	Acte de décès	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
	Acte de mariage	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Légalisation des documents officiels	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Aménagement des espaces verts et de loisir	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0
	Eclairage public	0,0	50,0	0,0	50,0	100,0
	Certificat de domicile	50,0	0,0	50,0	0,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

Le tableau ci-après présente la Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Tableau 3.40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Service communal		Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
service	Acte de naissance	6,3
	Acte de décès	0,0
	Acte de mariage	0,0
	Légalisation des documents officiels	0,0

	Délivrance des documents d'Urbanisme	0,0
	Gestion des déchets /assainissement	0,0
	Hygiène et salubrité	0,0
	Aménagement des espaces verts et de loisir	0,0
	Transport public	0,0
	Eclairage public	25,0
	Aménagement des aires de jeux	100,0
	Certificat de domicile	20,0
	Validation des plans de localisation	100,0
	Authentification des documents	33,3
	Informations	33,3
	Autres	0,0
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022		

Le Tableau ci-après présente la proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune. On note une faible communication de la commune, dans les différentes zone . aussi bien sur les actions programmées que sur le budget et les recettes /dépenses de la municipalité. On note également une faible implication des communautés dans la programmation et la budgétisation des actions du développement

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune						
Service communal		Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	Communication sur le budget annuel	Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière	Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Strate de résidence	Urbaine	0,4	0,4	0,0	,4	1,9
	Rurale	8,3	6,3	0,0	14,6	18,8
	Total	1,6	1,3	0,0	2,5	4,4
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022						

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Service communal		Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	Communication sur le budget annuel	Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière	Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Strate de résidence	Urbaine	0,4	0,4	0,0	,4	1,9
	Rurale	8,3	6,3	0,0	14,6	18,8
	Total	1,6	1,3	0,0	2,5	4,4
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022						

III.5.4 Appréciation des services communaux

Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif	Indisponibilité de l'exécutif municipal	Autre
Urbain	23,7	70,3	82,8	18,8	1,6	3,1	4,7	10,9	6,3	7,8	4,7
Rural	39,6	78,9	73,7	10,5	,0	10,5	10,5	26,3	5,3	,0	5,3
Total	26,1	72,3	80,7	16,9	1,2	4,8	6,0	14,5	6,0	6,0	4,8

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

on note au regard du tableau précédent une forte insatisfaction des ménages du service communal (70,3 % en zone urbaine et 78,9 % en zone rural). La raison principale est liée au manque d'information de la commune en direction de ses populations sur la gestion de cette dernière.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Les ménages dans le cadre d'une approche participative, ont proposées des actions qu'elles peuvent apporter pour de meilleurs résultats

Les tableaux suivant en sont une illustration.

Tableau 3.43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution des informations communales à la diffusion dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbain	57,8	33,0	25,6	31,5	8,9	21,9	13,7	31,1	38,1	,0
Rural	83,3	4,2	12,5	14,6	2,1	,0	29,2	50,0	41,7	2,1
Total	61,6	28,6	23,6	28,9	7,9	18,6	16,0	34,0	38,7	,3

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 1er 2022

CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Ressortir les acteurs, leurs rôles et les outils utilisés.

Le contrôle citoyen tel que nous le percevons au terme de cette étude devrait se traduire par une meilleure implication des populations aux politiques publiques locales. Cette implication se traduit par la participation à la définition et à la mise en œuvre des actions initiées par l'État, notamment au niveau local à leur profit.

Le plan d'action que nous préconisons ici se réfère aux attentes et recommandations formulées par les ménages rencontrés. Il s'agit des actions susceptibles d'être réalisées au niveau local, tant à l'échelle communale qu'au niveau communautaire pour chacun des secteurs concernés.

IV.1- Synthèse des problèmes rencontrés dans tous les secteurs et solutions envisagées

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagées	Niveau de mise en œuvre
Hydraulique	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau et éloignement de certains points d'eau disponibles	Construire/Aménager les points d'accès à l'eau potable supplémentaires	Local
		Remettre en service les points d'eau en panne ;	Local
	Mauvaise qualité de l'eau	Former les populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable	Local
	Mauvaise gestion des points d'eau existants	Redynamiser les comités de gestion des points d'eau	Local
	Défaut/lenteur de maintenance en cas de panne	Réduire les délais de réparation des points d'eau en pannes	Local
Santé	Insuffisance du personnel sanitaire	Affecter le personnel soignant qualifié supplémentaire dans toutes les formations sanitaires	Central
	Nombre insuffisant des formations sanitaires	Création de nouvelles formations sanitaires	Central
	Insuffisance des médicaments	Approvisionner les formations sanitaires en médicaments essentiels et assurer une bonne gestion des stocks	Local
	Éloignement des formations sanitaires	Mettre en place un dispositif de suivi des malades dans les communautés	Local

	Mauvaise qualité/insuffisance des équipements	Renforcer le plateau technique des formations sanitaire d'Ebolowa 1 ^{er}	Central
		Améliorer l'équipement des formations sanitaires en matériel essentiel	Local
	Mauvaise gestion de la formation sanitaire	Structurer/Dynamiser les structures de dialogue communautaires	Local
	Mauvaise qualité des services offerts		
	Coût élevé de l'accès aux soins de santé		
Éducation	Insuffisance du personnel enseignant dans les écoles	Affecter le personnel enseignant en nombre suffisant dans les écoles ;	Local / Central
	Insuffisance des salles de classe	Augmenter le nombre des salles de classe pour couvrir les cycles complets dans tous les ordres d'enseignement ;	Local / Central
	Insuffisance d'équipements annexes dans les établissements scolaires	Aménager les équipements annexes dans les établissements scolaires	Local / Central
	Absence des manuels scolaires	Améliorer l'équipement des bibliothèques scolaires et procéder à la distribution des manuels scolaires aux apprenants	Local
	Coût élevé des frais de scolarité	Réduire les montants des frais exigibles, notamment les APEE	Local
	Insuffisance des écoles	Créer et construire les écoles supplémentaires	Central
	Éloignement des établissements scolaires par rapport aux ménages	Mettre en place les systèmes de transport des élèves	Local
	Mauvais résultats scolaires des enfants	Améliorer la structuration et le fonctionnement des Conseils d'École et d'établissement	Local
Services communaux	Non visibilité de l'action communale	Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication au niveau communal en direction des citoyens	Local
		Créer et animer une radio communautaire/communale	Local

	Non implication des populations dans la gestion communale	Systématiser les réunions de concertation et de restitution entre les Conseillers municipaux et leur base avant et après les sessions de conseil municipal	Local
		Ancrer fondamentalement l'action de la Commune sur le Plan Communal de Développement (PCD)	Local
	Indisponibilité de l'Exécutif communal	Instaurer un espace hebdomadaire de réception et d'écoute du grand public par l'exécutif municipal	Local
	Manquements liés au personnel communal (absentéisme, mauvais accueil)	Mettre en place un système de suivi et d'évaluation du personnel municipal	Local
	Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Faciliter et accélérer les procédures d'obtention des services communaux à l'instar des actes de naissance et définir les délais de délivrance des différents actes ou services	Local

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Renseigner et insérer ici le modèle de plan d'actions mis à votre disposition.

PLAN D'ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	de	Valeur de référence	de	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
		Approvisionnement en eau potable										
Assurer aux populations un accès durable à l'eau potable	Construire/Aménager des points d'eau potable supplémentaires	Mise en place des comités citoyens de suivi et de gestion (CCSG)	Commune/ Membre de la communauté	18 juillet 2022		Nombre de comités		Comité de responsable		Un comité par point d'eau aménagé	Rapport mensuel du comité	Gestion rationnelle du point d'eau
		Identification des besoins	Commune / Communauté	15-30 juillet 2022		Nombre de points d'eau à aménager/construire		Taux de satisfaction du besoin en eau potable		100% des besoins en eau potable satisfaits	Liste des points d'eau à aménager disponible / PCD	Vérification hebdomadaire
		Recherche et Mobilisation des ressources	Commune	1 ^{er} -30 juillet 2022		Etat des ressources mobilisées		Situation financière initiale		100% des ressources mobilisées	Convention de partenariat, accord de crédit, budget communal	hebdomadaire
		Sélection des prestataires	Maître d'ouvrage	1 ^{er} -30 août 2022		Contrats signés		Qualification des prestataires		100% des prestataires sélectionnés sont qualifiés	Rapport du nombre de points d'eau aménagés et	1 point d'eau aménagé pour 300 personnes

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
									fonctionnels	
		Vérifier et valider la qualité technique des ouvrages	Commission de réception et (CCS)	1 ^{er} -30 Septembre 2022		Bon état de fonctionnement	Taux de non satisfaction	Taux de satisfaction	Rapport de suivi et Procès-verbal	Niveau d'accès au point d'eau
	Réhabiliter les points d'eau en panne	Étude diagnostic	Consultant Commune	1 ^{er} -15 Août 2022		Nombre de points d'eau en panne	Pourcentage de points d'eau non fonctionnel	Identification à 100% des points d'eau en panne	Rapport de l'étude diagnostic	Nombre de points d'eau en panne par secteur
		Recherche et Mobilisation des ressources	Commune	Juillet 2022		Etat des ressources mobilisées	Situation financière initiale	100% des ressources mobilisées	Convention de partenariat, accord de crédit, budget communal	hebdomadaire
		Sélection des prestataires	Maître d'ouvrage	1 ^{er} -30 Août 2022		Maître d'ouvrage (MO)	Qualification du MO	100% des points d'eau en panne sont réparés	Rapport du nombre de points d'eau dépannés	Au moins un point d'eau par secteur est réparé
		Vérifier et valider la qualité technique des ouvrages	Commission de réception et (CCS)	1 ^{er} -30 Septembre 2022		Bon état de fonctionnement	Taux de non satisfaction	Taux de satisfaction	Rapport de suivi et Procès verbal	Niveau d'accès au point d'eau
	Former les populations sur les méthodes de potabilisation de l'eau	Élaboration des TDR	Consultant/ Commune	15-30 juillet 2022		TDR validés	Nombre de personnes demandant une formation	Nombre de personnes effectivement formées	TDR élaborés	Une session de formation par communauté
		Recrutement d'un facilitateur	Commune/ PNDP	1 ^{er} -30 Août 2022		Consultant recruté/contrat	Profil recherché	Recrutement d'un facilitateur efficient.	Procès verbal de sélection	Un facilitateur/ sur l'ensemble des candidatures

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Organisation des sessions de formation au sein des communautés	Commune/ PNDP	1 ^{er} -30 Septembre 2022		Nombre de personnes formées	Pourcentage de personnes ne sachant pas rendre l'eau potable	100% de membres de la localité savent rendre l'eau potable	Rapport de formation	Au moins une session de formation par communauté
		Suivi et évaluation	Commune/ PNDP	1 ^{er} -30 Septembre 2022		Nombre de personnes qui mettent en pratique les techniques apprises	Pourcentage de personnes qui n'ont pas assimilé la formation pour rendre l'eau potable	Pourcentage de personnes ayant assimilé la formation et la mettant en pratique	Rapport du suivi et de l'évaluation	Nombre de passage de l'équipe de suivi par trimestre
	Redynamiser les comités de gestion des points d'eau	Diagnostic de fonctionnement des comités de gestion	Consultant Commune	15-30 juillet 2022		Nombre de comités de gestion en fonctionnement	Pourcentage de comités de gestion non fonctionnel	Identification de tous les comités de gestion fonctionnels et non fonctionnels	Rapport de l'étude diagnostic	Nombre de comités de gestion fonctionnels
		Sélection des prestataires	Commune/ PNDP	1 ^{er} -30 Août 2022		Maître d'ouvrage (MO)	Qualification du MO	100% de comités de gestion sont fonctionnels	Procès verbal de sélection du prestataire	Taux de fonctionnement des comités de gestion
		Organisation des causeries éducatives	Commune/ PNDP	15 Septembre 2022		Nombre de comités de gestion redynamisés	Pourcentage de comités de gestion qui ne sont pas fonctionnels	Rendre à 100% fonctionnels tous les comités de gestion	Rapport de sessions sur les causeries éducatives	Au moins une session de causerie éducative par communauté
		Suivi et évaluation	Commune/ PNDP/ MINEE	1 ^{er} -30 Septembre 2022		Nombre de comités de gestion qui mettent en pratique les techniques apprises	Pourcentage de comités de gestion n'ayant pas assimilé les causeries éducatives pour la mise	Pourcentage de comités de gestion ayant assimilé les causeries éducatives pour la mise	Rapport du suivi et de l'évaluation Rapport du suivi et de l'évaluation	Nombre de passage de l'équipe de suivi par trimestre

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
							pratique	pratique		
Santé										
Améliorer l'offre et garantir l'accès de la majorité à un service de santé de qualité	Création de nouvelles formations sanitaires	Faire un plaidoyer en vue de la création de nouveaux centres de santé	Commune / Communauté	Dès 18 juillet 2022		Nombre de centres de santé créés	Taux de couverture des formations sanitaires	100% des formations sanitaires créées selon les normes sectorielles couvre le territoire Communal	Rapport d'activité de la Commune	
	Mettre en place un dispositif de suivi des malades dans les communautés	Organiser des campagnes de consultations des malades et des soins spécialisés gratuits dans les villages les plus enclavés de la Commune	Commune	15-30 juillet 2022		Nombre de campagnes consultations organisées	Pourcentage des personnes malades dans les zones enclavées	Consultation à 100% des personnes malades	Rapport des activités Commune	
		Organiser des campagnes de vaccination dans toute l'étendue du territoire Communal	Commune	1 ^{er} -30 Septembre 2022		Nombre de campagnes vaccination organisées	Pourcentage des enfants non vaccinés	100% des enfants sont vaccinés	Rapport des activités Commune	
		Organiser une campagne annuelle de sensibilisation sur les grandes pandémies dans tout le territoire	Commune	1 ^{er} Octobre 2022		Une campagne annuelle de sensibilisation organisée	Pourcentage de la population non informée des grandes pandémies	100% de la population sensibilisée	Rapport des activités Commune	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Communal								
	Améliorer l'équipement des formations sanitaires en matériel essentiel	Equiper les formations sanitaires des lits d'hospitalisation	Commune/ Communauté/ Élités	Dès 2022	juillet	Nombre de lits d'hospitalisation dotés dans les formations sanitaires	Nombre des lits d'hospitalisation dans les formations sanitaires	Nombre de lits d'hospitalisation suffisant selon les normes sectorielles dans les formations sanitaires	Rapport CSI/CMA	
		Faire des dons multiformes dans les formations sanitaires	Commune/ Communauté/ Élités	18 Août 2022		Dons reçus	Qualité et quantité des équipements des formations sanitaires	Formations sanitaires équipées	Rapport CSI/CMA	
	Structurer/Dynamiser les structures de dialogue communautaires	Organiser des ateliers de renforcement des capacités du personnel soignant sur le management et la gestion des ressources humaines	Commune/ MINSANTE	1 ^{er} Novembre 2022		Nombre de personnel soignant formé	Pourcentage du personnel soignant non formé	100% du personnel soignant est formé	Rapport de formation	
		Organiser les plateformes d'échange entre personnel soignant et malade	Commune/ MINSANTE	1 ^{er} -7 Décembre 2022		Nombre de plateformes d'échange organisées	Pourcentage du rapport des tensions entre personnel soignant et malades	Bonne relation entre personnel soignant et malades	Rapport de sessions sur la plateforme d'échange	
		Organiser les causeries éducatives	Commune/ MINSANTE	1 ^{er} -7 décembre 2022		Nombre de causeries éducatives organisées	Pourcentage de la population non ou mal informée de	population est informée sur les causes, les manifestations	Rapport de sessions sur les causeries éducatives	Une session annuelle de causerie éducative par

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
							certaines maladies (VIH SIDA, MST...)	et les préventions de certaines maladies		communauté
Education										
Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national	Affecter le personnel enseignant en nombre suffisant dans les écoles	Faire un plaidoyer pour l'affectation du personnel enseignant dans tous les cycles d'enseignement	Commune / Communauté	1 ^{er}	août 2022	Nombre de personnel enseignant affecté	Faible proportion du personnel enseignant dans les écoles et centres de formation	100% du personnel enseignant affecté couvre le territoire Communal	Rapport d'activité de la Commune	
	Augmenter le nombre des salles de classe pour couvrir les cycles complets dans tous les ordres d'enseignement	Identifier les besoins	Commune/ MINEDUB/ MINESEC/ MINEFOP	1 ^{er}	15 juillet 2022	Nombre de salles de classe à construire	Pourcentage des salles de classe non construites ou endommagées	100% des salles de classe construites couvrent tous les ordres d'enseignement	Rapport des activités Commune Rapport MINEDUB, MINESEC et MINEFOP	
		Rédiger un dossier d'appel d'offre et sélectionner des prestataires	Maitre d'ouvrage ou Commune	1 ^{er}	30 août 2022	Nombre de prestataires sélectionnés	Meilleure offre administrative, technique et financière	100% des salles de classe sont construites dans les normes	Procès verbal passation du marché	
		Mettre en place des comités citoyens de suivi (CCS)	Commune	1 ^{er}	30 septembre 2022	Nombre de comités citoyens de suivi mis en place	Pourcentage d'échec des projets dû à un manque de suivi des populations riveraines	100% des projets de construction de salles de classe sont suivis par les communautés	Procès verbal d'installation du comité	
		Vérifier et valider la qualité	Commission de réception et (CCS)	Septembre	2022	Nombre de salles de classe construites en bon état	Proportion des salles de classe construites	100% des salles de classe construites sont	Rapport de suivi et Procès	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		technique des salles de classe construites					mais non durable	durables	verbal	
	Aménager les équipements annexes dans les établissements scolaires	Identifier les besoins	Commune MINEDUB/ MINESEC/ MINEFOP	15-30	Juillet 2022	Nombre des équipements annexes à aménager	Pourcentage des équipements annexes non construits ou endommagés	100% des équipements annexes sont aménagés	Rapport des activités Commune Rapport MINEDUB, MINESEC et MINEFOP	
		Rédiger un dossier d'appel d'offre et sélectionner des prestataires	Maitre d'ouvrage ou Commune	1 ^{er}	15 septembre 2022	Nombre de prestataires sélectionnés	Meilleure offre administrative, technique et financière	100% des équipements annexes sont aménagés dans les normes	Procès verbal passation du marché	
		Mettre en place des comités citoyens de suivi (CCS)	Commune			Nombre de comités citoyens de suivi mis en place	Pourcentage d'échec des projets dû à un manque de suivi des populations riveraines	100% des projets d'aménagement des équipements annexes sont suivis par les communautés	Procès verbal d'installation du comité	
		Vérifier et valider la qualité technique des équipements annexes aménagés	Commission de réception et (CCS)	1 ^{er}	30 septembre	Nombre des équipements annexes aménagés en bon état	Proportion des équipements annexes aménagés mais non durable	100% des équipements annexes aménagés sont durables	Rapport de suivi et Procès verbal	
	Améliorer l'équipement des bibliothèques scolaires et procéder à la distribution des manuels scolaires aux	Equiper les bibliothèques scolaires des livres	Commune/ Communauté/ Élités	15	Septembre 2022	Nombre de livres dotés dans les bibliothèques scolaires	Nombre insuffisant des livres dans les bibliothèques	Nombre de livres suffisants dans les bibliothèques	Rapport MINEDUB, MINESEC,	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
	apprenants							scolaires	MINEFOP	
		Faire des dons de livres éducatifs dans les établissements scolaires et de formation professionnelle	Commune/ Communauté/ Élités	15 septembre		Dons de livres reçus	Nombre insuffisant des livres dans les bibliothèques	Nombre de livres suffisants dans les bibliothèques scolaires	Rapport MINEDUB, MINESEC, MINEFOP	
	Améliorer la structuration et le fonctionnement des Conseils d'École et d'établissement	Faire un diagnostic du fonctionnement des conseils d'école et d'établissement en place	Commune/ Communauté	20 novembre 2022		Nombre des conseils d'école et d'établissement évalués	Pourcentage des conseils d'école mal structurés	100% des conseils d'école sont bien structurés et fonctionnent normalement	Rapport d'activité du conseil d'école	
		Restructurer les conseils d'école	Commune/ MINEDUB/ MINESEC/ MINEFOP	1 ^{er} -5 Octobre 2022		Nombre de conseils d'école restructurés	Pourcentage des conseils d'école mal structurés et non fonctionnels	100% des conseils d'écoles mal structurés sont restructurés	Procès verbal d'installation du conseil	
		Suivi et évaluation	Commune/ MINEDUB/ MINESEC/ MINEFOP			Nombre de conseils d'école respectant la réglementation et le cahier de charges	Pourcentage de conseils d'école n'ayant pas assimilé les causeries éducatives pour la mise pratique	100% des conseils d'école ne respectant pas le cahier de charges sont suivis et évalués en vue de leur redynamisation	Rapport du suivi et de l'évaluation	
	Mettre en place les systèmes de transport des élèves	Doter les établissements scolaires de l'espace urbain communal des	Commune	15 Décembre 2022		Nombre de véhicules de transport dotés dans les établissements scolaires	Pourcentage des établissements scolaires éloignés des	100% des écoles de l'espace urbain sont dotées au moins d'un	Factures d'achat des véhicules	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		véhicules de transport en commun					ménages	véhicule de transport en commun		
		Recruter des chauffeurs qualifiés	Commune	1 ^{er} Décembre 2022	-14	Nombre de chauffeurs recrutés	Pourcentage des établissements scolaires éloignés des ménages	100% des chauffeurs recrutés ont des permis de conduire et sont expérimentés	Contrat de travail	
		Cartographier les habitations des élèves	Commune	1 ^{er} novembre	20	Nombre des habitations repérées	Pourcentage des habitations mal repérées	100% des élèves sont transportés sans problème de repérage	Inventaire des élèves transportés par le chauffeur	
		Evaluer le coût de transport	Commune	1 ^{er} -20 novembre 2022		Coût de transport évalué	Pourcentage des élèves issus des familles pauvres	100% des élèves ont accès au moyen de transport en commun sans distinction de classes sociales	Business plan	
	Réduire les montants des frais exigibles, notamment les APEE	Faire un plaidoyer pour l'harmonisation des frais d'APEE dans tous les établissements scolaires à un taux acceptable	Commune/ Bureaux APEE	5 -8 septembre 2022		Frais d'APEE harmonisés à un taux acceptable par les parents	Taux actuel des ménages qui jugent les coûts trop élevés	100% des ménages jugent les frais acceptables	Rapport d'activité de la Commune	Annuelle
Fourniture des services communaux										
Améliorer les	Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication au niveau	Faire des campagnes de vulgarisation	Commune	1 ^{er} septembre 2022	-30	Nombre de campagnes de vulgarisation faites	Pourcentage de la population ne voyant pas	100% de la population est informée des	Rapport d'activité de la	2 campagnes de vulgarisation par an

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
conditions de vie des populations résidant dans le territoire Communal	communal en direction des citoyens	des informations relatives au service communal					l'action de la Commune	actions de la Commune	Commune	
		Concevoir des affiches et les afficher dans tout le territoire Communal	Commune	1 ^{er} -15 Août 2022		Nombre d'affiches conçues et affichées	Pourcentage de la population ne voyant pas l'action de la Commune	100% de la population est informée des actions de la Commune	Rapport d'activité de la Commune	
	Créer et animer une radio communautaire/communale	Faire un plaidoyer de création d'une radio communautaire	Commune	1 ^{er} -2 Juillet 2022		01 radio communautaire créée	Pourcentage de la population non informée des actions de la Commune	100% de la population est informée des actions de la Commune	Rapport des activités Commune	
		Construire et équiper la radio communautaire	Commune	Dès Décembre 2022		01 radio communautaire construite et équipée	Pourcentage de la population non informée des actions de la Commune	100% de la population est informée des actions de la Commune	Fréquence de la radio	
		vulgarisation des informations et d'actions de la Commune en langue locale	Commune	Dès 15 Juillet 2022		Nombre d'émissions faites	Pourcentage de la population non informée des actions de la Commune	100% de la population est informée des actions de la Commune	Fréquence de la radio	
	Systématiser les réunions de concertation et de restitution entre les Conseillers municipaux et leur base avant et après les sessions de conseil municipal	Organiser les réunions de concertation entre les conseillers municipaux et la base avant la session du conseil	Commune Communauté	1 ^{er} -15 Septembre 2022		Nombre de réunions de concertation organisées	Pourcentage de la population non impliquée dans la gestion Communale	100% de la population est impliquée dans la gestion Communale	Procès verbal de la réunion	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		municipal								
	Ancrer fondamentalement l'action de la Commune sur le Plan Communal de Développement (PCD)	Actualiser les anciens PCD	OSC/OAL Commune	20-30 Septembre 2022		Nombre de PCD actualisés	Les données de l'ancien PCD sont obsolètes et ne reflètent plus la réalité du terrain	Le PCD est actualisé à 100%	Commune PNDP	
		Choisir tous les projets à financer dans le PCD en fonction de la priorité des populations	Commune Communauté	15 – 30 Août 2022		Nombres de projets choisis dans le PCD	projets financés et réalisés sans l'avis des populations	100% des projets réalisés sont en adéquation avec les doléances des populations	PCD	
	Instaurer un espace d'échange et d'écoute entre le grand public et l'exécutif municipal	Organisation d'une séance de dialogue citoyen entre l'Exécutif et les citoyens	Commune Communauté	30 Juillet – 30 Août 2022		Nombre sessions organisées	Pourcentage de personnes insatisfaites	100% des citoyens sont satisfaits des services communaux	Rapports des séances	Mensuelle
	Mettre en place un système de suivi et d'évaluation du personnel municipal	Élaborer des fiches de présence à l'arrivée et au départ du personnel municipal	Commune	Dès 15 Juillet 2022		Nombre de personnel municipal respectant les heures de travail	Pourcentage du personnel municipal absentéiste	100% du personnel municipal est effectivement présent au service	Fiche de présence	Tous les jours
		Faire des contrôles inopinés dans tous les services de l'institution Communale	Exécutif Communal	1 ^{er} Août au 30 Septembre 2022		Nombre de contrôles inopinés effectués	Pourcentage du personnel municipal absentéiste et vagabond	personnel municipal est effectivement présent au service	Procès verbal du contrôle	
		Construire des	Commune	15 – 30 Juillet		Nombre des avis	Pourcentage	100% de la	Boîtes à	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		boîtes à suggestion		2022		des usagers recueillis	des usagers du service Communal non satisfait	population est satisfaite du service communal	suggestions	
	Faciliter et accélérer les procédures d'obtention des services communaux à l'instar des actes de naissance et définir les délais de délivrance des différents actes ou services	Fourniture du matériel de travail aux services concernés	Commune Ministère de la décentralisation et du développement local	15 – 30 Septembre 2022		Le matériel de travail est disponible	Absence du matériel de travail	travail est disponible à 100%	Rapport d'activité de la Commune	Mensuelle

PROGRAMMATION OPERATIONNEL DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Le comité de suivi mettra en place une programmation pour opérationnaliser le plan d'action avec l'appui technique des acteurs concernés.

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

(i) Résumé des forces

En conclusion, l'enquête révèle que certains aspects contribuent à améliorer la satisfaction des ménages en matière d'offre de service public dans les domaines de l'hydraulique, la santé, l'éducation, et les services communaux. Il s'agit de :

Secteur de l'hydraulique :

- Une bonne accessibilité du point d'eau principal pour la plupart des ménages ;
- La gratuité de l'approvisionnement en eau dans le point d'eau principal des ménages ;
- Le coût de l'eau est raisonnable pour les ménages qui supportent un coût pour l'approvisionnement.

Secteur de la santé :

- La fréquentation des centres de santé en cas de problème de santé par les ménages ;
- La présence effective au poste de travail dans les formations sanitaires du personnel ;
- La disponibilité du petit matériel dans les formations sanitaires ;
- L'existence de pro-pharmacie dans les formations sanitaires ;
- La gratuité des consultations dans certains CSI qui couvrent la Commune ;
- L'accueil dans les formations sanitaires est satisfaisant.

Secteur de l'éducation :

- Les villages de la Commune sont bien couverts en école primaire ;
- La présence au poste de travail est effective dans les écoles ;
- Les ménages ne sont pas contraints à verser des frais supplémentaires à ceux prévus pour l'admission de leurs enfants dans les établissements de la Commune ;
- Les APEE participent à la réfection des salles de classe en cas de dommage ;
- Les ménages sont pour la plupart satisfaits des services d'éducation offerts dans la Commune.

Services communaux :

- L'accueil satisfaisant à la mairie au cours de la sollicitation d'un service ;

- L'implication de la Commune dans les actions de développement des communautés.

(ii) Résumé des faiblesses

La faible satisfaction des ménages peut être expliquée par les aspects ci-dessous et dont il faut améliorer :

Secteur de l'hydraulique :

- La méconnaissance des caractéristiques d'une eau potable ;
- Les délais de réparation des points d'eau en cas de panne qui semble long ;
- La mauvaise qualité de l'eau dans les points d'eau existant ;
- L'inactivité des comités de gestion.
- La faible disponibilité des points d'eau potables dans la Commune ;

Secteur de la santé :

- L'indisponibilité du médicament dans certaines formations sanitaires et le temps de réapprovisionnement en cas de pénurie qui semble long pour les populations ;
- L'indisponibilité du personnel dans certaines formations sanitaires ;
- L'absence ou la mauvaise qualité des équipements sanitaires ;
- L'éloignement de la formation sanitaire par rapport au domicile ;
- La réduction du paiement des frais de consultation prévue ;

Secteur de l'éducation

- Le coût élevé des inscriptions par rapport au revenu des parents dans le secteur de l'enseignement secondaire ;
- La faible intervention du MINEDUB et du MINESEC dans la réfection des salles de classe en cas de dommage ;
- L'insuffisance d'enseignants qualifiés et de salles de classes dans certains établissements scolaires de la Commune.
- La faible couverture en établissement d'enseignement secondaire ;
- L'insuffisance de salles de classe dans certains établissements scolaires de la Commune
- . L'insuffisance des équipements et de manuels scolaires dans certains établissements

scolaires de la Commune.

Services communaux :

- La faible sollicitation des services de la Commune par les ménages ;
- L'indisponibilité du personnel et de l'exécutif municipal ;
- L'indisponibilité du matériel de travail ;
- La faible communication sur les actions menées par la Commune.

(iii) Liste des recommandations suggérées

Afin d'améliorer l'offre de service public auprès des ménages de la Commune, les recommandations ont été formulées :

Secteur de l'hydraulique :

- Construire des points d'eau supplémentaires ;
- Améliorer la qualité des points d'eau existant ;
- Réduire les délais de réparation des points d'eau en pannes ;
- Remettre en service les points d'eau en panne ;
- Redynamiser les comités de gestion des points d'eau ;
- Former les populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable.

Secteur de la santé :

- Informer les populations sur les coûts officiels des services de santé afin de réduire la différence de coût au sein des formations sanitaires de même niveau (gratuité des consultations dans certains CSI et paiement des frais de consultation dans d'autres) ;
- Approvisionner les formations sanitaires en médicaments essentiels et assurer une bonne gestion des stocks ;
- Renforcer les équipes actuelles des formations sanitaires pour améliorer l'offre de service de santé ;
- Organiser des campagnes de consultation pour les populations des villages éloignés des centres de santé ;
- Systématiser la diffusion de l'information auprès des populations sur la gestion des

formations sanitaires à travers les structures de dialogues (comité de gestion, comité de santé, etc.).

Secteur de l'éducation :

- Construire de nouvelles salles de classes dans certains établissements ;
- Affecter des d'enseignants qualifiés dans certains établissements ;
- Mettre en place un mécanisme d'encouragement des élèves par l'attribution des bourses scolaires ;
- Renforcer les établissements scolaires en équipements et en matériels pédagogiques ;
- Améliorer la couverture en établissement d'enseignement secondaire dans la Commune.

Services communaux :

- Informer suffisamment les populations sur les actions de la Commune ;
- Intensifier l'implication des populations dans la gestion des affaires de la Communes à travers la publication de la synthèse du budget et du compte administratif ;

ANNEXES

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

**ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE
BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE
EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE
(SCORECARD)**

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION	
S1Q01	Région
S1Q02	Département
S1Q03	Commune
S1Q04	Lot de communes
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement
S1Q06	Strate de résidence : 1=Urbaine 2=Rurale
S1Q07	Nom de la localité
S1Q08	Numéro de structure
S1Q08	Numéro du ménage dans l'échantillon
a	
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X Y Z
S1Q10	Nom du chef de ménage
S1Q11	Sexe du chef de ménage 1=Masculin 2=Féminin
S1Q12	Nom de l'enquêté
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes)
S1Q14	Sexe de l'enquêté : 1=Masculin 2=Féminin
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue)
S1Q16	Téléphone de l'enquêté
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)

S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)	
S1Q19	Nom de l'enquêteur	
S1Q20	Nom du superviseur communal	
S1Q21	Résultat de la collecte	
	1=Enquête complète 2=Enquête incomplète 3=Refus 4=Absence d'un répondant compétent 5=Logement vide ou pas de logement à l'adresse 96=Autres (à préciser)	
	(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	
S1Q22	Appréciation de la qualité de l'enquête :	
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

CODES

1 = Chef de Ménage	3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)
2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage	4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)
		7 = Domestique

S1Q13

Section II. EAU POTABLE		
		1=oui 2=non 8=NSP
	Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ? A. Puits avec pompe à motricité humaine B. Puits avec pompe électrique C. Puits à ciel ouvert D. Forage avec pompe à motricité humaine E. Forage avec pompe électrique F. Borne-fontaine G. Source H. Marre I. Réseau d'adduction d'eau J. Adduction en eau potable (CAMWATER) K. Rivière X. Autres-à préciser)	
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 —————> S2Q17	
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe à motricité humaine 4=Forages avec pompe à motricité humaine 2= Puits avec pompe électrique 5=Source 3=Forage avec pompe électrique 6.Rivière 8.Borne-fontaine 7=Adduction en eau potable	
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non	
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui —————> S2Q07	
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois	
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non	
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui —2=Non—> Si non S2Q08	
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 —————> S2Q08	

Section II. EAU POTABLE

S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE X=Autres partenaires : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	A=COGES B=Commune C=CAMWATER D=Communauté X=Autres	☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Si S2Q08 = A	S2Q08a	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	☐
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	☐ ☐ ☐ ☐
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant	☐
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau		☐ ☐ ☐ ☐
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?		☐ ☐ ☐ ☐
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		☐
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois ...3=Jamais 8=NSP		☐
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		☐
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		☐
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?		☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non S2Q18		☐
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 —→		☐
S2Q17c	Si vous avez eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année		☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ?		☐



Section II. EAU POTABLE			
(Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 S2Q20.			
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Points d'eau supplémentaires	
		A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	☐
		A2 Donation du site de construction d'un point d'eau	☐
		A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	☐
		B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants	
		B1 Redynamisation/mise en place du COGES	☐
		B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	☐
		B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	☐
B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	☐		
B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	☐		
C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants			
C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	☐		
C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	☐		
X. Autres à préciser	☐		

Section III. SANTE			
1=Oui 2=Non 8=NSP			
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	A. Centre de santé intégrée B. Centre Médical d'Arrondissement C. Hôpital de district D. Hôpital régional E. Hôpital de référence F. Formation de santé privé X. Autres (à préciser)	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		☐
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance	☐
		B. Coût	☐
		C. Accueil	☐
		D. Qualité des soins	☐
		E. Disponibilité du personnel	☐
		F. Disponibilité de	☐

Section III. SANTE

		médicaments	
		X. Autres à préciser :	
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km		
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	
		A. ciseaux	
		B. Seringues	
		C. Alcool	
		D. Coton	
		E. Bétadine	
		F. Thermomètre	
		G. tensiomètre	
		H. Balance	
		I. Gants	
	X. Autres à préciser :		
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP	
		A. Maternité	
		B. Pédiatrie	
		C. Laboratoire	
		D. Petite Chirurgie	
		E. Hospitalisation	
		X. Autres à Préciser : _____	
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible		
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturation, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non		
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		
S3Q10	Existe-t-il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP Si non → S3Q12		
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non		
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez		

Section III. SANTE

[illegible]

Section IV. EDUCATION

S4Q0 1	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.				
Nom de l'enfant dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans		_____	_____	_____	_____
S4Q0 2	« Nom » fréquente –t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non	☐	☐	☐	☐
S4Q0 3	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1 ^{er} cycle 4 = Secondaire 2 ^{ème} cycle 5 = Professionnelle	☐	☐	☐	☐
S4Q0 4	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant	☐	☐	☐	☐

Section IV. EDUCATION

	suivant					
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	☐	☐	☐	☐
		Coût	☐	☐	☐	☐
		Qualité de l'éducation	☐	☐	☐	☐
Cycle d'enseignement			Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle public d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant		☐	☐	☐	☐
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non		☐	☐	☐	☐
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné						
Cycle d'enseignement			Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire que fréquente votre enfant (nom du cycle) ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km					
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures					
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente le enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non		☐	☐	☐	
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP					☐
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non		☐	☐	☐	☐
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils		☐	☐	☐	☐

Section IV. EDUCATION

	assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non				
S4Q1 4	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	☐	☐		
S4Q1 5	Combien d'élèves en moyenne contient (nen) t la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle) ?				
S4Q1 6	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	☐	☐	☐	☐
S4Q1 7	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	☐	☐	☐	
	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
S4Q1 7a	A. Non-respect des horaires B. Durée C. Réunion d'information et non d'échanges D. Non reddition des comptes X. Autres (à préciser)	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
S4Q1 8	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription -----(en FCFA)	Inscription -----(en FCFA)	Inscription ----- --(en FCFA)	Inscription ----- -(en FCFA)
		APEE ----- ----- (en FCFA)	APEE ----- ----- (en FCFA)	APEE ----- --(en FCFA)	APEE ----- --(en FCFA)
		Autres frais ----- -(en FCFA)	Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- ----- (en FCFA)
		Total des frais exigibles -- -----	Total des frais exigibles -- -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles ----- --
S4Q1 9	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible	☐	☐	☐	☐
S4Q2 0	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	☐
S4Q2 1	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du				

Section IV. EDUCATION

	ménage fréquente, sont endommagées, qui s'occupe des réfections ? Autre intervenant ? A. L'APEE ☐ B. Le Maire (Commune) ☐ C. Une organisation du village ☐ D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFO P ☐ E. Les Elites ☐ X. Autres partenaires (à préciser) ☐	☐	☐	☐	☐
S4Q2 2	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S4Q24a	☐	☐	☐	☐
S4Q2 3	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? A. Eloignement de l'établissement ☐ B. Insuffisance de salles de classe ☐ C. Insuffisance d'équipements ☐ D. Insuffisance des écoles ☐ E. Manquements liés au Personnel ☐ E1. Assiduité, ☐ E2. Ponctualité ☐ E3. Qualité des enseignements ☐ F. Absence de distribution de manuels scolaires ☐ G. Mauvais résultats ☐ H. Coûts élevés de la scolarité ☐ X. Autres à préciser ☐	☐	☐	☐	☐
S4Q2 4a	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ? A. Prime d'excellence aux écoles ☐ B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle ☐ C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants ☐ D. Restauration de l'autorité des enseignants ☐ E. Formation des enseignants ☐ F. Plaidoyer pour l'affection du personnel ☐ X. Autres (à préciser) ☐	☐	☐	☐	☐

Section IV. EDUCATION

S4Q2 4b	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Participation aux activités de l'école	☐	☐	☐	☐
	B. Prime aux bons enseignants	☐	☐	☐	☐
	C. Dénonciation des enseignants indécents	☐	☐	☐	☐
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	☐	☐	☐	☐
	E. Acquiescement des cotisations	☐	☐	☐	☐
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	☐	☐	☐	☐
	G. Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	☐	☐	☐	☐
	H. Diffusion des bonnes pratiques	☐	☐	☐	☐
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	☐	☐	☐	☐
X. Autres (à préciser)	☐	☐	☐	☐	

Section V. SERVICES COMMUNAUX

	S5Q01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non →	S5Q02 Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	S5Q03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 = minutes, 3 = heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année	S5Q03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) – 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	S5Q04 Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonna- ble 2=Long 3=Très long Si S5Q04=1 → S5Q06	S5Q05 Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	S5Q06 Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Services communaux ↓	le service suivant		Si S5Q03= 0/ en cours passer à S5Q03a Sinon, passer directement à S5Q04				
Acte de naissance	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Acte de décès	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Section IV. EDUCATION							
Acte de mariage	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Légalisation des documents officiels	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Délivrance des documents d'Urbanisme	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aménagement des voiries	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Gestion des déchets /assainissement	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Hygiène et salubrité	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aménagement des espaces verts et de loisir	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Transport public	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Eclairage public	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aménagement des aires de jeux	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Certificat de domicile	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Validation des plans de localisation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Authentification des documents	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Informations	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autres (à préciser)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
S5Q07	Vous ou un membre du ménage avez-vous participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? =Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14						☐ 101
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage		A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers				☐

Section IV. EDUCATION

[illegible]

Observations sur l'enquête	

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements



DECISION MUNICIPALE N° _____/DM/CAE1/SG /2022

Portant création, attribution, composition du comité de suivi-évaluation des recommandations/Plan d'Action du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la Commune d'Ebolowa 1^{er}

Le Maire de la Commune d'Ebolowa 1^{er}

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret N°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les Communes, syndicats des Communes et établissement communaux ;
- Vu le décret N° 2018/449 du 1^{er} août 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local,
- Vu le décret 2010/1735/PM du 1^{er} juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales décentralisées ;
- Vu le décret N°2018/492/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement
- Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019 de Monsieur le Président de la République portant nomination de **Monsieur MVOGO Syllyac-Marie** aux fonctions de Préfet du Département de la Mvila ;
- Vu le décret N°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la commune d'Ebolowa 1^{er};
- Vu l'arrêté N°000309/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'arrondissement d'Ebolowa 1^{er}, Département de la Mvila, Région du Sud ;
- Vu l'Arrêté N°229/CAB/PM du 07 Octobre 2009 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, portant réorganisation du cadre Institutionnel d'exécution du Programme National de Développement Participatif (PNDP),
- Vu l'Instruction conjointe N° 19/000028/IC/MINFI/MINDDEVEL du 07 octobre 2019 portant nomenclature des pièces justificatives des opérations budgétaires et comptables des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2022;
- Vu la lettre circulaire conjointe N°004211/LC/MINDDEVEL/ MINFI du 05 août 2021 relative à la préparation des budgets des Collectivités Territoires Décentralisées pour l'exercice 2022;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

Est créé dans la Commune d'Ebolowa 1^{er}, à la date de signature de la présente décision, un comité de Suivi-évaluation des recommandations/Plan d'action du Contrôle Citoyen de l'Action Publique.

Article 2 : Missions

Le Comité de suivi a pour mission de :

- Veiller à la mise en œuvre des solutions préconisées à l'issu du processus de contrôle citoyen de l'action publique ;
- Mener les actions de plaidoyer ;
- Assurer la communication avec les populations de la Commune.

Le Comité de suivi travaille en étroite collaboration avec les communautés et rend compte mensuellement au Maire.

Article 3 : Durée du Mandat

Le mandat du Comité de Suivi-évaluation prend fin dès la réalisation de toutes les actions prévues.

Article 4 : Composition

Le Comité de Suivi-évaluation est composé de :

- **Un président : Le Maire de la Commune d'Ebolowa 1^{er} ou son représentant ;**
- **Un rapporteur : Le Secrétaire Général de la Commune d'Ebolowa 1^{er} ;**
- **Un rapporteur adjoint : Le Cadre technique Chargé du développement et des Communautés ;**
- **Membres :**
 - Le Président de la Commission des grands travaux ;
 - Le président de la Commission des Affaires Sociales ;
 - Le Président de la Commission des Finances ;
 - Le Chef Service Technique ;
 - Le Chef Service d'Hygiène et de salubrité.

Article 5 : Toute personne peut en raison de ses compétences et sur décision du Président du Comité de Suivi-évaluation, être invitée à assister aux travaux du Comité, avec voix consultative.

Article 6 : Les réunions du Comité de Suivi-évaluation se tiennent au moins une fois par trimestre sur convocation de son Président. Les réunions du Comité de Suivi-évaluation sont sanctionnées par un procès-verbal et/ou un rapport.

Article 7 : Prise en charge

Les fonctions du Comité de Suivi-évaluation sont gratuites, toutefois la Commune prendra toutes les dispositions pour faciliter le bon fonctionnement du Comité en fonction des moyens disponibles.

Fait à Ebolowa, le _____

Ampliation

- Le Préfet/MVILA/EBWA
- CRC-PNDP /SUD
- Sous-préfet AE1er /EBWA
- Intéressés
- Archives
- Chrono

LE MAIRE